RECUEIL
DE
QUELQUES PIECES
DE
Mr. STEELE.

Savoir,

I. RAISONS pour la Demolition de DUNKERQUE.

II. L'ANGLOIS, pour ſervir de Clôture aux Feuilles volantes qui ont paru ſous ce titre.

III. LA CAUSE DE Mr. STEELE, ou Relation des Procedures qu'on a faites contre lui.

IV. Sa LETTRE à un Membre du Parlement ſur le BILL qu'on deſtine à prévenir l'accroiſſement du SCHISME.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

A AMSTERDAM,
Chez DAVID MORTIER, Libraire.

M. DCCXIV.

* RAISONS POUR LA DEMOLITION DE DUNKERQUE.

Du $\frac{7}{18}$ *Août* 1713.

Delenda eſt *Carthago.*

C'eſt-à-dire, *Il faut détruire* Carthage.

ON croit d'ordinaire, avec beaucoup de raiſon, que c'eſt une grande impertinence à un Particulier de ſe méler

A des

* Cette Pièce eſt tirée du 2 Vol. du TUTEUR. Voïez la Note, qui eſt au bas de la p. 145, &c. du SUPL. DE LA CRISE, &c.

des affaires d'Etat. Mais le Memoire, dont il s'agit dans la Lettre ſuivante, eſt ſi hardi, & a pour but une trahiſon ſi palpable, que, ſans me ſoucier de ce qu'on pourra dire de moi, je l'expoſerai au reſſentiment de tous ceux qui aiment leur Patrie, ou qui ont quelque égard à l'honeur, à la ſûreté, ou à la gloire de leur Reine. Il eſt certain qu'il n'y a pas beaucoup de danger à différer la démolition de *Dunkerque* durant la vie de *Louïs* XIV, qui eſt celébre pour ſa fidelité inviolable à obſerver les Traitez; mais ce Prince pieux eſt fort âgé, & s'il venoit à mourir, aujourd'hui, que le pouvoir de la *France* & de l'*Eſpagne* eſt réüni dans la même Famille, il pourroit arriver qu'un Succeſſeur ambitieux ne ſe croiroit pas lié par un Acte de ſon Prédéceſſeur dans un Article de cette importance, ou que ſes Miniſtres, durant ſa Minorité, n'en feroient pas plus de cas. Quoi qu'il en ſoit, voici la Lettre qu'on m'a écrite là-deſſus.

Mr.

Mr. * IRONSIDE,

" Il me ſemble que vous emploïez
„ vos précieux momens un peu trop
„ mal à propos, lors que vous relevez
„ ſi ſouvent de petites minucies à l'é-
„ gard de la parure ou de la conduite
„ de quelques Particuliers, & que vous
„ ne dites jamais rien des affaires les
„ plus importantes, où tous vos Com-
„ patriotes ſont intéreſſez avec vous.
„ Je vous fournis aujourd'hui une belle
„ occaſion de ſignaler votre fidelité
„ pour la Reine, & votre amour pour
„ la Patrie : il s'agit de repouſſer un
„ Afront, qu'on vient de faire à l'une
„ & à l'autre, & d'en marquer toute
„ l'indignation qu'il mérite. La Pièce,
„ que je vous envoie en *François* & en
„ *Anglois*, a été répandue par toute la
„ Ville, & donnée gratis à ceux qui
„ paſſoient dans les Ruës en plein mi-
„ di. Le titre en eſt conçu en ces

 „ ter-

* C'eſt le Nom que Mr. *Steele* prend dans Le TUTEUR.

„ termes : *Placet, ou Memoire, pré-*
„ *ſenté à Sa Majeſté la Reine de la*
„ Grande Bretagne, *par le Député des*
„ *Magiſtrats de* Dunkerque. Ce lâche
„ & indigne Flateur parle à la Reine,
„ avec des Eloges, auſſi outrez que
„ dégoutans, de ſon Tonnerre, de ſa
„ Prudence & de ſa Clémence ado-
„ rées par tout le Monde, pendant
„ qu'il travaille à ruïner ſon pouvoir,
„ à faire illuſion à ſa prudence, & à
„ l'engager dans une démarche qui ne
„ pourroit que donner une juſte jalou-
„ ſie à ſon Peuple. Ce que l'Adula-
„ teur, ou le Sieur *Tugghe*, demande
„ eſt, qu'on épargne le Mole & le
„ Risbanc de *Dunkerque*; mais il ſem-
„ ble qu'il ſe crut frapé de la foudre,
„ lors (comme il le publie,) que Mr.
„ le Vicomte *Bolinbroke* lui déclara,
„ de la part de la Reine, que Sa Ma-
„ jeſté ne vouloit pas revoquer la
„ moindre choſe de la Sentence qu'El-
„ le avoit prononcée contre cette Ville.
„ Pour moi, je ne doute pas, Mon-
„ ſieur, que vous ne fiſſiez un acte di-
„ gne de vôtre genéroſité, ſi vous
„ pre-

„ preniez la peine de redreſſer en ceci
„ le Sieur *Tugghe*, & de l'avertir :

1. " Que Sa Majeſté n'a prononcé
„ aucune Sentence contre ſa Ville ;
„ mais que le R. T. C. s'eſt engagé
„ à faire démolir toutes ſes Fortifica-
„ tions & combler le Port.

2. " Que tout le Roïaume de la
„ *Grande Brétagne* s'atend à voir au
„ plûtôt cette démolition.

3. " Qu'il n'y a Perſonne, même
„ du commun Peuple, qui ne ſâche,
„ qu'au bout de trois Mois après la
„ ſignature de la Paix, les Ouvrages
„ du côté de la Mer devoient être dé-
„ molis, & que dans l'eſpace de trois
„ Mois enſuite, ceux du côté de la
„ terre devoient ſubir le même ſort.

4. " Que cette Paix fut ſignée le
„ dernier du Mois de *Mars*, V. S.

5. " Que Sa Majeſté a dit Elle-
„ même en Parlement, que l'équiva-
„ lent pour cette Place eſt entre les
„ mains du Roi de *France*.

6. " Que le Sieur *Tugghe* a l'éfron-
„ terie de demander que la Reine re-
„ lâche ce qu'il y a de plus eſſentiel

 „ dans

„ dans les Articles de Paix entre Sa „ Majeſté & le Roi ſon Maître.

7. " Que le Commerce de la „ *Grande Bretagne* a ſoufert plus de „ domage par les Armateurs de *Dun-* „ *kerque*, que par ceux de preſque tous „ les autres Ports de *France* mis en- „ ſemble, ſoit ſur l'Ocean ou ſur la „ Méditerranée.

8. " Que, durant la derniere „ Guerre, des Flotes d'environ trente „ Voiles à la fois ſont ſorties de *Dun-* „ *kerque*, & ont enlevé de nos Vaiſ- „ ſeaux de Guerre, auſſi bien que „ de nos Vaiſſeaux Marchands.

9. " Que le *Prétendant* fit voile „ de ce Havre pour envahir l'*Ecoſſe*; „ & que c'eſt le ſeul Port que les „ *François* aient juſqu'à ce que vous „ veniez à *Breſt*, dans toute la lon- „ gueur du Canal de St. *George*, où „ ils puiſſent faire aucun Armement „ conſiderable.

10. " Que la ruïne des Fortifica- „ tions de *Dunkerque* n'eſt pas à „ beaucoup près ſi avantageuſe à l'*An-* „ *gleterre*, que celle du Risbanc,

„ du

„ du Mole & du Havre ; puis qu'il
„ n'y a que les Forces Navales, qui
„ en ſortent, qui nous puiſſent in-
„ commoder.

11. „ Que les *Hollandois*, qui ont
„ ſoufert auſſi bien que nous des Ar-
„ mateurs de *Dunkerque*, ont, ſans
„ doute, été engagez à ſigner le Trai-
„ té de Paix avec la *France*, par ce
„ motif, que toutes les Fortifications
„ de cette Place ſeroient démolies, &
„ ſon Port comblé.

12. „ Que ce Port eſt ſitué d'une
„ telle maniere, qu'on y peut toû-
„ jours entretenir des Poſtillons pour
„ aller à la découverte & obſerver tous
„ les Vaiſſeaux qui font route vers la
„ *Tamiſe* ou le *Medway*.

13. „ Que toutes les inſinuations
„ du Sieur *Tugghe*, à l'égard des *Hol-*
„ *landois*, ſont fauſſes & ſcandaleu-
„ ſes.

14. „ Que ſoit que la démoli-
„ tion de *Dunkerque* tourne à l'a-
„ vantage du Commerce de *Hollan-*
„ *de*, ou non, elle eſt abſolument
„ néceſſaire pour la ſûreté, l'ho-

„ neur & la liberté de la *Grande Bre-*
„ *tagne.*

15. „ Qu'après cette démolition,
„ le Pouvoir de la *France*, s'il venoit
„ jamais à ſe tourner contre nous, ſe-
„ roit plus éloigné de l'*Angleterre* de
„ quelques centaines de Milles, qu'il ne
„ l'eſt aujourd'hui.

16. „ Que les *François* ne pour-
„ roient faire enſuite aucun Equipe-
„ ment conſiderable, dans tout le
„ Canal, qu'à *Breſt*; que la *Grande*
„ *Bretagne* eſt une Iſle, qui ne peut
„ être attaquée que par une Flote, &
„ qu'ainſi le Pouvoir de la *France* en
„ ſeroit effectivement éloigné de la
„ même diſtance qu'il y a de *Dunker-*
„ *que* à cet autre Port.

„ Je vous prie, Mr. IRONSIDE,
„ de marquer le précis des deux der-
„ niers Articles en d'autres caractères,
„ & de repéter ſans ceſſe, *Que la dé-*
„ *molition de* Dunkerque *éloignera de*
„ *nous le Pouvoir de la* France *de quel-*
„ *ques centaines de Milles.* Souve-
„ nez-vous auſſi de repéter de nou-
„ veau, *Que la* Grande Bretagne

„ *s'at-*

„ *s'attend à la démolition de* Dunker-
„ que.

" Si vous aimez & honorez la REI-
„ NE & votre Patrie, ne manquez pas
„ d'inſerer cette Lettre dans votre
„ Feuille volante, ou de raiſonner
„ vous-même là-deſſus à votre ma-
„ niere; car il faut que tous les Partis
„ conviennent, que, malgré toutes
„ les liaiſons d'amitié qu'il y peut avoir
„ entre deux Nations, il eſt de la pru-
„ dence, qu'en cas de rupture, elles
„ ſoient l'une & l'autre, s'il eſt poſſi-
„ ble, ſur le même pié où elles étoient
„ auparavant.

" Soïez toûjours honête Homme,
„ venérable NESTOR, & publiez
„ tout ceci hardiment; car quoi qu'en
„ penſent certains petits Eſprits échau-
„ fez d'entre les *Whigs*, nous aimons
„ nos Biens & notre Liberté, & tout
„ bon *Anglois* de chaque Parti ſe doit
„ regarder comme intéreſſé à la démo-
„ lition de *Dunkerque*.

" Il eſt du devoir de tous ceux qui
„ ont l'honneur de regir les affaires pu-
„ bliques de hâter cette démolition,

„ & de ne ſoufrir pas qu'on abuſe,
„ d'une maniere ſi infame, au mi-
„ lieu de nos Ruës, de la crédulité
„ d'un Peuple, qui eſt naturellement
„ brave & genéreux.

" Je ne ſaurois pouſſer plus loin,
„ tant je ſuis indigné ; mais Dieu
„ veuille que notre compaſſion pour
„ la *France* ne nous expoſe pas un jour
„ à ſa merci ! Je ſuis, *&c.*

LE TORY ANGLOIS.

LE

LE DERNIER ANGLOIS DE Mr. STEELE.

Du $\frac{11}{16}$ *Fevrier* 1714.

——— ——— ——— ſervetur ad imum
Qualis ab incepto proceſſerit, & ſibi conſtet.

HOR. A.P. 126.

C'eſt-à-dire, *Qu'il ſoutienne toûjours le même caractère, & qu'il ne ſe démente jamais depuis le commencement juſqu'à la fin.*

RESOLU de diſcontinuer la publication de cette Feuille volante, qui a paru juſques-ici ſous le Titre de l'ANGLOIS, & qui m'a expoſé à la haine & aux invectives de certaines Perſonnes; d'ailleurs plein d'un profond reſpect & d'une juſte déference pour le jugement des autres, je donne aujourd'hui cette Brochure, pour m'expliquer au long ſur tout ce qui peut avoir choqué dans mes Ecrits.

Je m'eſtimois ſi heureux d'avoir obtenu

tenu l'aprobation de la plûpart des Perſonnes, de tous les ordres, qui compoſent cette grande Ville, que je ne puis ſentir qu'un véritable regret de l'avoir perduë. Je ſerois même plus touché de cette perte, ſi je ne me l'étois attirée pour les ſeuls égards qu'on doit préferer à leur bonne opinion, je veux dire pour maintenir ce qu'on apelle, en termes ſimples & naturels, *le témoignage d'une bonne Conſcience*. Il peut bien être que mon zèle m'a tranſporté juſqu'à faire des œuvres de ſurérogation, & plus que ce à quoi ſe croiroit engagé un Particulier, tel que moi, qui n'a point d'Autorité ni de Charge publique. Mais tous ceux qui défendent les intérêts du Public, ſans ſe mettre en peine de leur Reputation ou de leur Fortune, s'expoſent au même reproche; Et puis qu'il y a grande apparence que je ſoufrirai beaucoup, à l'un & à l'autre égard, pour avoir défendu avec chaleur ce que je crois être la Cauſe de la Verité, je me flate qu'un Deſintéreſſement ſincere peut ſervir à expier l'indiſcretion de mon zèle auprès de tout ce qu'il y a d'honêtes

nêtes Gens qui ne ſont pas de mon avis.

Je ne vois rien juſques-ici qui m'oblige de retracter aucun des Sentimens que j'ai avancez en public; & je ſoutiens encore qu'ils procedent de mon zèle pour l'honeur de la REINE, la ſûreté du Gouvernement, & le bonheur de toute la Nation; trois articles capitaux, dont j'ai touché quelque choſe dans LE TUTEUR, & cette Feuille volante, intitulée l'ANGLOIS, qui eſt une ſuite du même Ouvrage, comme je l'ai déclaré moi-même.

Ce qui provoqua d'abord mon indignation fut la licence avec laquelle on traitoit les grands Hommes & les habiles Miniſtres, qui avoient ſervi leur Patrie avec tout l'honeur & tout le ſuccès que l'on en pouvoit atendre. Je crus que ce Stile, ſimple & naturel, que j'avois adopté pour décrire les Mœurs du Siecle, & qui m'avoit donné quelque relief dans le Monde, ne ſauroit être mieux emploïé qu'à la défenſe de ces illuſtres Perſonnages, & du Gouvernement même qu'ils avoient ſoutenu.

Lors que la Paix & la Guerre faiſoient

ſoient le ſujet de toutes les Converſations en Ville, j'y prenois autant d'intérêt que les autres, & je croïois avoir le même droit qu'eux d'en dire ma penſée, avec la liberté d'un Gentilhomme *Anglois*. Cette conduite m'attira les invectives d'une foule d'Auteurs inconnus, qui ſe déchainerent contre moi, avec la même violence, que ſi j'avois été le plus mortel de leurs Ennemis, du moins ils ont dit très-peu de choſe ſur ce qui regardoit la Diſpute, & ils ſe ſont fort étendus ſur ma Naiſſance, mon Education, & mon état à l'égard des Biens de la Fortune.

Pour m'accommoder aux préjugez que l'on a ſur les Titres d'honeur, plûtôt que pour en faire grand cas moi-même, & afin que les Perſonnes délicates ſur cet article ne craignent pas de s'avilir ſi elles converſoient avec moi, je certifie & je déclare hautement que tout Homme qui m'adreſſe le diſcours parle à un Gentilhomme de naiſſance. Je n'en dirai pas davantage ſur le Monoſyllabe * *Steele*; mais

* Ce mot ſe prononce en Anglois, comme s'il étoit écrit en François *Stîl*.

mais reſolu de ne paroitre plus en public ſous les Noms de TUTEUR & d'ANGLOIS, je vais me défendre ſur ce que l'on a critiqué dans l'un & dans l'autre.

Le reproche le plus general qui m'a été fait là-deſſus, eſt que j'y découvre un Eſprit ſeditieux, turbulent & perfide; comme l'EXAMINATEUR, qui renverſe & ruïne tout, l'a déja inſinué bien des fois. Si des mots en l'air ſont tout ce qui eſt requis pour former la Vertu que nous apellons *Fidelité*, j'avouë que lui & ſes Amis ſont les meilleurs Sujets qu'un Roi ou qu'une Reine ait jamais eu en partage. Leurs Placets ne prônent qu'une Fidelité ſans bornes, & l'on n'y voit que des ſaillies contre ceux qui oſent parler de Loix qui limitent leur Obéïſſance; ils ſont ſi éloignez d'y admettre quelques limites, qu'ils ne veulent pas qu'aucun Sujet, non pas même le Préſident d'une Cour de Juſtice, aît le droit d'examiner juſqu'où elles doivent s'étendre. Le ſeul Nom d'AMI DE LA PATRIE les choque; ils ne ſont, à ce qu'ils diſent, que les ſim-

ſimples Créatures de la Prérogative Roïale, & ils n'aſpirent pas à un plus grand honeur qu'à celui de faire tout ce qu'on leur commande. Mais puis que la véritable Fidelité, auſſi bien que toute autre Vertu, ne conſiſte pas dans les paroles, mais dans les actions, je n'abandonnerai pas mon ancienne Theſe, & je ſoutiendrai que la REINE a de meilleurs Sujets & de plus fidéles Amis que tous ces prétendus Zèlateurs ne le peuvent être.

Pour venir à bout de mon deſſein, & ne rien avancer qui ne ſoit proportionné, en quelque maniere, au genie de l'EXAMINATEUR, je ne dirai pas un ſeul mot du Droit de la Nation; puis que c'eſt un Crime capital auprès de lui de vouloir que la Nation aît droit de prétendre à quelque choſe, quand ce ſeroit même à ce qui lui a été promis du haut du Thrône. Je ne parlerai pas non plus des Articles de la Paix & du Commerce, ni de l'état de l'*Europe*; ſa Patience en ſouffroit trop; mais je ſupoſerai que la *Fidelité* n'eſt autre choſe que ce qu'elle

le doit être par deſſus tout ; je veux dire une Affection ſincere & un Zèle ardent pour la Perſonne, l'Honeur, l'Intérêt & la Sûreté de la REINE : Et je ferai voir que ces Roïaliſtes outrez ont ſacrifié tout cela, d'une maniere ſcandaleuſe, à leurs propres intérêts, & à l'envie d'occuper eux ſeuls toutes les Charges de l'Etat.

Sans m'arrêter à la malice qu'on a euë de noircir & de tourner en ridicule ce qui s'eſt paſſé de plus glorieux ſous ſon regne, ou au cruel traitement que l'on a fait à ſes anciens Domeſtiques, ou à l'inſolente raillerie & au triomphe prématuré de L'EXAMINATEUR, lors que le bruit courut que la REINE étoit morte, & que ſa Vie ſe trouvoit encore en danger : Sans relever, dis-je, toutes ces injures, & pluſieurs autres de la même eſpèce, je demanderai ſeulement, s'il eſt de l'honeur & de l'intérêt de Sa Majeſté, qu'on aliéne le cœur de la moitié de ſes Sujets, par des provocations réïterées ; comme L'EXAMINATEUR & bon nombre de ſes Amis ſemblent n'avoir autre cho-

ſe en vûë. Parce que ceux qu'il leur plait d'apeller *Whigs* ſont trop honêtes pour ſe joindre avec eux dans leurs indignes Adreſſes, où ils ſacrifient nos Loix, & tout ce que nous avons de plus cher au Monde, à la Volonté du Prince; & qu'ils peuvent ſe plaindre quelquefois s'ils croient qu'un mauvais Miniſtre abuſe de ſon autorité pour la violation de leurs Privileges; ces Roïaliſtes ſans bornes les traitent d'Ennemis de la REINE, & de Gens qui ne méritent pas de reçevoir aucune marque de ſa Faveur: ils les repouſſent avec des airs dédaigneux, & les taxent d'éfronterie, s'ils oſent aprocher de ſon Thrône pour la ſuplier de leur donner quelque part à ſes bonnes graces. Voïez L'EXAMINATEUR No. 36. où vous trouverez ces paroles: *Nous ſommes*, dit-il, *dans une Conjoncture ſi délicate, que nos Amis ſont prêts à ſe revolter, dans la penſée que la Faction, qu'ils abhorrent & qu'ils traverſent, doit avoir raiſon, puis qu'elle n'eſt pas encore opprimée par ceux, dont le Salut dépend de ſa ruine.* Voilà tout juſte ce qu'ils ſe propoſent par

par ces beaux traits qu'ils donnent de leur Fidelité. Si, pour leur complaire, Sa Majeſté veut regarder la moitié de ſes Sujets comme des Ennemis qui n'ont aucun droit à la moindre de ſes Faveurs, & leur prêter ſon Nom, ſa Bourſe & ſon Pouvoir, afin de tenir bas, ou de ruïner ce Peuple qu'ils déteſtent; alors en échange ils auront ſoin de la défendre, & de diſtribuer tous les Emplois entre eux. Où eſt la Secte la plus Anti-Chrétienne, parmi nous, qui n'en fît autant? Plus ſes Principes ſeront relâchez, plus elle témoignera une Fidelité ſans bornes, diſpoſée à ſacrifier tous les Privileges de la Nation. Mais s'il plait à Dieu de conſerver la vie de notre bonne REINE, & de la garantir des malignes influences de toutes ces Intrigues ſecretes, que nous n'avons que trop ſujet de craindre, je ne doute pas qu'Elle ne découvre à la fin le mauvais tour que lui jouënt ſes prétendus Amis. Quoi que la Flaterie ſoit accompagnée d'une eſpèce d'Enchantement, avec tout cela, lors qu'Elle verra que ces Roïaliſtes outrez,

au lieu d'appuïer ſon Gouvernement par leur Crédit, ne ſauroient obtenir les Elections en leur faveur, qu'en repréſentant les autres ſous la disgrace de Sa Majeſté ; lors qu'Elle verra qu'ils ne l'emportent ſur les Droits des Communautez que par l'interpoſition hardie & temeraire de ſon Nom & de ſon Pouvoir ; lors qu'Elle verra que ces grandes Societez d'Hommes, que L'EXAMINATEUR & ſes Complices traitent de Gens haïs de la REINE, & qu'ils tâchent de provoquer par toute ſorte de voies, ont tant de chagrin de perdre ſes bonnes graces, que, malgré leur éloignement de tous les Emplois, ils n'ont point manqué de reſpect envers Elle, ni fait juſques-ici aucune démarche ſéditieuſe ; lors qu'Elle verra que ces Criars, qui embrouillent la Nation, ſur la moindre Affaire, par leur recours à l'*Egliſe*, ne reſſemblent qu'aux Girouettes & aux Battans d'un Clocher ; & que les honêtes Gens, laborieux & paiſibles, Membres de l'Egliſe *Anglicane*, en ſont le plus ferme Apui, & les véritables Colomnes ; lors qu'un peu de

tems aura fait éclater certaines choſes qui commencent à paroitre d'une maniere aſſez diſtincte; lors, dis-je enfin, que la REINE, enviſagera tout cela, je ne doute point qu'Elle ne témoigne à ces Hommes intéreſſez, qui voudroient jouïr tout ſeuls de ſa Faveur, qu'Elle eſt la Mere commune de tout ſon Peuple, & qu'Elle veut diſtribuer également ſes Graces, puis qu'Elle a le cœur de tous ſes Sujets, malgré les provocations qu'on a données à une bonne partie d'entre eux. Si la Nation étoit aſſez prudente pour renoncer à tous les Partis, & aux Animoſitez qui en naiſſent, la REINE n'auroit pas beſoin de les fomenter; mais Elle pourroit emploïer en genéral tous ceux qui ſeroient qualifiez ſuivant nos Loix, & qui auroient des Talens propres à ſervir le Public. D'un autre côté, ſi la difference des Intérêts, des Opinions & des Humeurs entretenoit les Partis, au milieu de nous, & que L'EXAMINATEUR, bien loin de les adoucir, continuât à les irriter davantage, par ſes traits ſatiriques, la REINE peut alors

faire voir, qu'Elle ne doit pas ébranler ſa Couronne pour favoriſer les uns plûtôt que les autres; qu'Elle ne prend pas les uns pour ſes Amis, & les autres pour ſes Ennemis; qu'Elle préſide ſur tous, & qu'Elle veut les emploïer tour à tour, ſuivant que le bien de ſon ſervice le demandera. Mais pour ceux qui oſent braver les autres, & les taxer d'Ennemis, ce ſont de lâches Adulateurs, qui dépouillent la REINE de ſon plus beau tréſor, je veux dire de l'amour de ſon Peuple. Auſſi les Miniſtres d'Etat, ſages & moderez, qui ont eu plus d'égard aux véritables intérêts de la Couronne qu'à leur profit particulier, quoi qu'ils aient varié quelquefois dans leurs Conſeils, n'en ſont jamais venus juſques à la ruïne & à l'opreſſion des autres; mais ils ont donné tant de marques d'une Genéroſité bien placée & faite à propos, qu'aucun Sujet n'a pû ſe plaindre qu'on le traitât en Ennemi, pendant qu'il étoit fidéle à ſon Prince. L'EXAMINATEUR & ceux qui le favoriſent peuvent bien decevoir quelque tems, par

par une Politique tout-oppoſée, qu'il leur plait de nommer Soumiſſion & Fidelité, quoi qu'elle reſſemble plûtôt à cette cruelle Amitié que les Hommes de la Tribu de *Juda* témoignerent à *David*, lors que, pour leur propre intérêt, ils lui firent perdre tout, d'un coup dix Tribus, * qui *n'aïant point de part en* David, *ne voulurent plus être de ſes Sujets.*

Tout ce Manége, impertinent & contradictoire, eſt couvert ſous le beau prétexte de Zèle pour l'Egliſe; & il y a bon nombre de Laïques & d'Eccleſiaſtiques même qui s'y laiſſent entrainer. Mais quelque étourdies que ſoient nos oreilles de cette Clameur de l'Egliſe, ou quelque éblouïs que ſoient nos yeux de tous les brillans prétextes de certains Politiques, il n'y a rien qui puiſſe mieux prouver la Candeur & la Fidelité des Miniſtres de l'Evangile, qu'une exacte & ſcrupuleuſe obſervation des Sermens qu'ils ont déja prêtez; ni

* II. *Sam.* XX. 1. Voïez L'ESPRIT *des* WHIGS p. 96.

mieux faire voir qu'ils aiment leur Patrie, qu'un Zèle ſage & diſcret pour la défenſe de ſes Droits & de ſes Privileges. Cette maniere d'agir franche & ouverte eſt très-conforme à la ſimplicité & à l'eſprit de l'Evangile; au lieu que c'eſt prendre le contrepié, ſi l'on ſe déclare en faveur de la Maiſon de *Hanover*, & que l'on ſoutienne le Droit Hereditaire; ſi l'on admet tous les Actes faits pour le Gouvernement ſous le dernier Regne & ſous celui-ci, & que l'on attaque d'ailleurs la Revolution; en un mot, ſi l'on en vient à certaines demarches myſterieuſes, qui ne quadrent pas enſemble, & qui ne tendent qu'à jetter l'eſprit des Laïques dans l'embarras, & à leur donner de ſiniſtres idées de leurs Paſteurs. Un pareil Procedé s'allieroit mieux avec la Doctrine des *Jeſuites* qui favoriſe les Equivoques, ou avec les Contradictions du Papiſme en genéral, qu'avec les Veritez palpables & la Candeur que les Reformez profeſſent, ſur tout l'Egliſe *Anglicane*, qui en eſt la plus pure & la plus ſaine partie. J'inſiſte d'autant plus ſur ces

ces Principes de la Revolution, comme on les apelle aujourd'hui avec dédain, non ſeulement parce qu'ils n'ont jamais été ſi néceſſaires, mais auſſi parce que le plus grand nombre & les meilleurs des Eccleſiaſtiques, ſur tout de ceux qui poſſedoient les Dignitez, ont paru de tout tems, pour ce qui regarde notre Nation, & auſſi loin que ma petite Lecture peut s'étendre, les zèlez Défenſeurs des Droits & des Privileges du Peuple; Et je ne conçoi pas pour quelle raiſon tout leur Corps n'eſt pas aujourd'hui de cet avis. Du reſte, je ſuis ſi éloigné de ſéparer les Intérêts de l'Egliſe de ceux de l'Etat, ou de croire que le juſte Pouvoir de l'un eſt incompatible avec le Bien & la Liberté de l'autre, que je ſouſcris très-volontiers à la penſée de notre fameux Hiſtorien & grand Politique, le Comte de *Clarendon*, qui croit que leurs branches ſont ſi entrelacées les unes avec les autres, qu'aucune d'elles ne peut ſubſiſter à part. L'Union politique entre l'Egliſe & l'Etat, répond fort juſte à l'Union naturelle,

qui eſt entre l'Ame & le Corps ; en ſorte que la vie & la proſperité des Mixtes, qui en reſultent, dépendent de l'étroite union & de la vigueur de ces deux Parties eſſentielles qui les compoſent. Quoi que l'origine & la nature de l'Ame & du Corps ſoient auſſi diſtinctes que le Ciel l'eſt de la Terre, ou l'Eſprit de la Matiere, & que par conſéquent leurs facultez & leurs operations ſoient auſſi différentes ; avec tout cela, il a plu au ſouverain Arbitre de l'Univers, qui eſt l'Auteur de tous les Gouvernemens, auſſi bien que le Créateur de tous les Etres compoſez, de temperer leurs formes, pour me ſervir du Langage des *Ariſtoteliciens*, en ſorte que leurs influences, bonnes ou mauvaiſes, agiſſent les unes ſur les autres. Tout de même donc que la force & la vigueur ou la foibleſſe & la maladie du Corps, rendent les plus nobles Facultez de l'Ame, ſa Raiſon, ſa Memoire & ſon Imagination, promptes & actives, ou foibles & languiſſantes ; ainſi la proſperité & l'embonpoint de l'Etat rendent l'Egliſe floriſſante & glorieuſe, pen-

pendant que ſa miſere & ſa décadence la ravalent & la plongent dans l'obſcurité. Mais, pour tourner la Médaille, ainſi que d'un côté l'Ame, qui exerce un juſte empire ſur le Corps, lui donne un certain luſtre & une grace inimitable, (car * *la Sageſſe*, comme l'a dit le plus ſavant de tous les Rois, *fait reſplendir le viſage de celui qui la poſſede*;) & qu'elle aide beaucoup à lui procurer l'aiſe, la ſanté & une longue vie, par la pratique de la Temperance, de la Chaſteté, de la Douceur, de la Patience, & de toutes les Vertus Chrétiennes; ou que de l'autre, plus le Corps eſt rebelle aux douces inſinuations de l'Ame, plus il s'attire de facheuſes maladies, & du trouble, au dehors & au dedans: de même lors que l'Egliſe eſt étroitement unie avec l'Etat, & qu'elle y répand ſes benignes influences, le dernier devient plus reſpectable par la pratique de toutes les Vertus Chrétiennes & Morales; mais plus il neglige l'obſervation de ſes Divins Préceptes, plus il tombe dans

* Eccleſ. VIII. 1.

dans l'Atheïſme, la Profanation, la Débauche & toute ſorte de Vices, qui ne manquent pas de hâter ſa ruine: C'eſt auſſi là-deſſus que le même *Salomon* déclare, * Que *la Juſtice éleve une Nation* & que *le Peché* l'avilit & *la rend odieuſe*. En un mot, une exacte harmonie entre ces deux Corps, eſt le coup de Maître de l'un & de l'autre:

—— —— —— —— † Alterius ſic
Altera poſcit opem res, & conjurat amicè:

C'eſt-à-dire, *Il faut qu'ils faſſent enſemble une étroite alliance, & qu'ils s'entr'aident mutuellement.*

J'ai d'autant plus inſiſté ſur ce Point, qu'il y a bon nombre d'Eccleſiaſtiques, qui, depuis que L'EXAMINATEUR & de tels autres Politiques du Siècle ont prononcé leurs Oracles, veulent à tort & à travers que l'Egliſe ſoit préferée à l'Etat, & y emploïer des moïens, qui, mis en uſage, ne peuvent que cauſer la ruïne de l'une & de l'autre.

J'en

* Prov. XIV. 34. † *Horat.* A. P. 410.

J'en apelle au jugement de tout le monde, ſi L'EXAMINATEUR, & ſes Amis n'ont pas toûjours découvert que c'étoit le but de leur Fidelité. Je défie au contraire tout Homme de pouvoir m'accuſer, que j'aie donné la moindre ateinte, dans mes expreſſions les plus libres, à la Conſtitution du Gouvernement dans l'Egliſe & dans l'Etat, dont je viens de tracer l'union & la dépendance mutuelle. Si quelcun a le loiſir de lire *La Défenſe de l'Honeur & de la Prérogative de la* REINE, &c. ou *L'Importance du* TUTEUR &c. ou *Les Raiſons pour la Démolition immédiate des Ouvrages & la ruïne du Port de* DUNKERQUE, il verra les Crimes que j'ai commis, & le reſſentiment qu'en ont eu les Auteurs de ces Brochures. Mais une Pièce fort remarquable, intitulée, *Le Caractère de Mr.* STEELE *par* TOBIE, fait bien voir quelle eſt la ſource de la Bile, que j'ai excitée dans l'Eſprit de certaines Gens, & les Pechez énormes, dont je me ſuis rendu coupable à leur égard.

Ce que j'ai écrit ſur la démolition

de

de *Dunkerque* a porté l'Auteur de ce dernier Bluet à s'exprimer en ces termes: *Vous pourriez vous imaginer peut-être, Monſieur, que je fais tort au* Démoliſſeur *d'avoir ainſi entendu ſes paroles, ſur tout ſi nous le regardons comme un Homme qui croit, que* " le plus grand
„ plaiſir d'une Créature Humaine conſiſte dans la pratique de la Charité.
„ Lors qu'on a reçu, *dit-il*, une Education honête, on peut ſurmonter
„ facilement toutes ces baſſes & indignes
„ conſiderations, qui entrainent le gros
„ des Hommes pleins de préjugez:
„ Lors qu'on ſe reconnoit pour un E-
„ tre deſtiné à l'Immortalité glorieuſe,
„ on ſe forme des vûës & des intérêts,
„ qui ont du raport avec cet avenir,
„ & l'on ne ſe tourmente guéres pour
„ l'aquiſition des choſes périſſables.
„ Un Homme, qui eſt penétré de
„ cette idée, & qui en fait la regle de
„ ſa conduite, ne peut avoir qu'un
„ ſouverain mépris pour tout ce que
„ l'Avarice & l'Ambition recher-
„ chent; Ce ne ſont pour lui que de
„ Jeux & de Badinages d'Enfant; &

„ il

„ il n'y a ni Honeurs, ni Richeſſes,
„ ni Plaiſirs de ce Monde, qui puiſ-
„ ſent entrer en concurrence avec la
„ Joie que goûte une Ame noble &
„ genéreuſe, devouée à l'intérêt du
„ Public.

Si l'on pouvoit croire que Mr. Steele *fût tel qu'il ſe depeint ici, j'admettrois de bon cœur le ſens qu'il donne à ſes paroles. Mais c'eſt un degré de Vertu & de Philoſophie, où il eſt preſque impoſſible qu'un Homme d'une* Education honête *puiſſe jamais ateindre, & qu'on ne trouvera peut-être jamais dans aucun Homme, beaucoup moins dans celui qui s'attribue cet éloge, quelque facilité qu'il aît d'ailleurs a ſurmonter* toutes ces baſſes & indignes conſiderations. *Je ſouhaiterois de toute mon ame voir quelcun qui lui donnât ce Caractere; J'ai cherché par tout, je me ſuis entretenu avec ſes Camarades & ſes* Créanciers, *ſes Amis & ſes Ennemis, & je n'en ai pas trouvé un ſeul qui eut aſſez bonne opinion de ſa Franchiſe, pour croire un mot de ce qu'il dit, non pas même dans les moindres bagatelles.*

Vous

Vous me blâmerez peut-être de ce que je rapelle ici à notre Auteur le ſouvenir de ſes Dettes, & je me condamnerois moi-même là-deſſus, ſi elles n'étoient une ſuite de ſa Débauche, de ſon Orgueil & de ſon Ambition, & non pas un ſimple revers de Fortune. J'excuſerois volontiers & j'aurois pitié d'un Homme qui ſeroit pauvre; *mais non pas lors qu'il travaille à ſe ruiner* par ſes Vices, *& qu'il tâche à paroitre dans le Monde, ou à devenir un* Senateur, *aux dépens de ſes Créanciers. Quelques Docteurs en Droit Civil croient que les Chimiſtes, qui ne s'occupent qu'à la recherche de la Pierre Philoſophale, ne doivent pas être ſouferts dans un Etat, parce qu'ils ſe reduiſent eux-mêmes, avec leurs Familles, à la mendicité, & qu'ils en abîment pluſieurs autres. On peut dire que tous les Prodigues & les Faiſeurs de Projets, ou Donneurs d'Avis, ſont auſſi pernicieux, & qu'ils ſont ſi éloignez d'avoir la moindre teinture de cet Eſprit qui s'intéreſſe pour le Bien du Public, dont quelques uns ſe vantent avec tant d'arrogance, qu'on doit les traiter plûtôt de Membres inutiles au Gouvernement ſous le-*

lequel ils vivent, & de Peſtes publiques. Où eſt cet Eſprit animé de l'intérêt du Public dans un Homme qui reçoit des Préſens pour recommander un Barbier, *un* Boufon, *ou un* Parfumeur, *ménager des Intrigues, dont le ſeul recit ſeroit capable de faire rougir un honête-Homme, & pour ſervir de* Maquereau *dans les Ouvrages qu'il fait imprimer? Où eſt ſa* Charité *& ſa* Bienveillance pour le Genre Humain, *lors qu'il diſſipe un joli Revenu entre les* Fils illégitimes *de l'Egliſe, qu'il s'endette avec tout le monde, & qu'il ne païe perſonne? Où eſt ſon* Deſintéreſſement, *lors qu'il ſouhaite deux fois plus de Revenu que n'en peut avoir le* Bureau du Papier timbré? " Un tel Homme a-t-il „ un ſouverain mépris pour tout ce que „ l'Avarice & l'Ambition recherchent? „ Eſt-ce renoncer à toutes les baſſes & „ indignes conſiderations qui entrai- „ nent le gros des Hommes?

Quelque enjoué que je vous aie paru juſques-ici, ſoufrez, Monſieur, que je prenne un ton ſevere; il n'y a plus moïen de me contenir. Les Vertus, qu'on apelle dans le Monde l'Eſprit animé de l'inté-

rêt du Public, *la* Charité, *la* Bienveillance pour le Genre Humain, *&* *le* Deſintéreſſement, *ne ſont connues que de nom à cet* Ami prétendu de la Patrie. *Il n'y a pas un ſeul honête-Homme, qui ne ſoit indigné de voir qu'un Perſonnage, imbu des Principes les plus infames, & que l'Auteur le plus mercenaire, qui ait jamais proſtitué ſa Plume pour la Défenſe d'aucun Parti, ſe donne de ces airs de Sainteté, & d'une Vertu ſublime. Un Homme rempli de cet* Eſprit genéreux, qui ſe devouë à l'intérêt du Public, *eſt auſſi bien diſpoſé qu'aucun autre* Judas, *qu'il y ait dans ſa Faction, à trahir ſon Ami, ſa Bienfaictrice, ou ſa Souveraine, ſi vous lui ofrez une Amorce aſſez atraïante pour penétrer juſques à ſa Conſcience: Et il peut même ne ſe mettre pas en peine des idées que l'on attache aux lettres qui forment ſon Nom, puis que les plus afreuſes né ſauroient jamais le noircir.*

J'ai inſiſté d'autant plus ſur le Caractère de Mr. Steele, *qu'il ſemble qu'on n'aît aujourd'hui rien de plus fort à nous oppoſer; mais* on démolit actuellement les Ouvrages de DUNKERQUE, & l'Im-

l'Importance *de cette Ville n'eſt plus d'aucune conſideration.*

Je pardonnerois à *Tobie* dix fois plus d'injures qu'il n'en vomit ici contre moi, s'il pouvoit nous aſſûrer que la Démolition des Ouvrages de *Dunkerque* eſt ſi avancée, que cette Ville n'eſt plus d'aucune conſéquence pour nous. Mais *Tobie* ſe trompe; elle eſt aujourd'hui dans un état plus redoutable à l'égard de l'*Angleterre*, qu'elle ne l'étoit lors que j'écrivis ſur l'Importance de cette Place. Du moins j'inſiſtai ſur la ruïne du Mole & du Havre; & au lieu d'en venir là, on a ſuivi le Memoire de Mr. *Tugghe* auſſi exactement que s'il avoit été lui-même le Directeur de l'Entrepriſe; on a démoli certains Ouvrages, & on a laiſſé en bon état le Havre, ſes Ecluſes & toutes leurs dépendances, qui peuvent être de quelque préjudice à notre ſûreté, ou à notre Commerce. En un mot, on a détruit les Ouvrages que la Garniſon *Angloiſe* occupoit, pour la rendre inutile, & l'on a renvoïé la deſtruction du Havre à un tems plus

favorable. *Tobie* m'inſulte parce que je m'intéreſſe à ce mauvais traitement que l'on fait à ma REINE & à ma Patrie, & il veut que je ſois diſpoſé à trahir toute la terre, ſi l'on m'ofroit quelque bonne recompenſe. Je croi connoitre l'Auteur de cette invective; mais pour lui faire voir que je ne ſai me vanger qu'en accumulant des charbons de feu ſur ſa tête par quelque bienfait, je m'abſtiens de le traiter ici comme il le mérite; perſuadé d'ailleurs que ſa grande ſenſibilité aux injures lui rendroit la vie inſuportable, ſi je lui en diſois la moitié de ce qu'il en a lâché contre moi.

Quoi qu'il en ſoit, voici de quelle maniere il prévient le Public ſur les effets que la CRISE pouvoit produire. *Je voi*, dit-il, *dans les* Avertiſſemens, *que Mr.* Steele *va publier, par voie de Souſcriptions, une Pièce, où il veut juſtifier la* Revolution, *& maintenir la Succeſſion établie dans la Maiſon de* Hanover. *Je ſouhaiterois que ceux qui ont ſouſcrit vouluſſent bien peſer les conſéquences d'un pareil Deſſein, ou que le Gouverne-*

nement le ſuprimât. Je ne ſâche pas qu'on puiſſe faire un plus grand tort à cette illuſtre Maiſon, que d'emploïer à ſon ſervice la plume de cet Auteur. On peut même regarder comme un bonheur tout extraordinaire de Sa Majeſté & de ſes Miniſtres, de ce que Mr. Steele *eſt gagé pour écrire contre eux. Un auſſi habile Avocat, qui connoit aſſez à fonds la Conſtitution du Gouvernement de la* Grande Bretagne, *pour nous dire, qu'*en qualité de Membre de la Chambre des Communes, il n'eſt reſponſable de ſes actions à perſonne, & que l'Homme le plus élevé du Roïaume lui doit rendre compte des ſiennes, *ne peut que raiſonner fort juſte ſur des ſujets qui demandent une profonde connoiſſance du Droit Civil & Coutumier.*

La CRISE a paru depuis, & très-content de l'effet qu'elle a eu ſur l'eſprit de mes Compatriotes, auxquels j'ai expoſé le véritable état où ils ſe trouvent, & les démarches que nos Loix leur preſcrivent, dans la ſituation où les affaires ſont aujourd'hui en *Europe*, je ſuis prêt à eſſuïer toutes les injures

qu'on voudra lancer contre moi pour l'avoir publiée.

Mais avant que d'abandonner cette Diſpute qui revient tous les jours, je releverai L'EXAMINATEUR, ſur ce qu'il accuſe les *Whigs* d'avoir répandu les bruits qui coururent, en dernier lieu, à l'égard de l'indiſpoſition de Sa Majeſté; ce qui allarma bien des Perſonnes intéreſſées dans les Fonds publics, & mit en danger le Crédit de la Nation. J'indiquerai même les ſources, d'où les plus éfraïans de ces raports prirent leur origine, & à qui l'on doit attribuer le ſoin de les avoir répandus, ſi mes Lecteurs ont la patience de me ſuivre dans un ſi long recit.

Vous trouverez, dans la Feuille volante de cet habile Politique, datée du $\frac{3}{16}$ *Fevrier* dernier, ces beaux Paſſages; „ Les Factieux, *dit-il*, à qui ce Nom „ quadre mieux de jour en jour, vien„ nent de nous donner un nouvel exem„ ple de leur activité à répandre des „ Craintes & des Jalouſies; ce qui nous „ fait voir au juſte la diſpoſition de

„ leur

„ leur Eſprit, & nous découvre en
„ même tems tout le ſecret de leurs
„ Intrigues. Ils voïoient bien qu'il
„ leur étoit impoſſible de regagner la
„ faveur du Peuple, après une ſi lon-
„ gue enchainure de fatales experien-
„ ces qu'il avoit fait de leur Conduite;
„ à moins qu'ils ne pûſſent égaler les
„ nouveaux Miniſtres aux derniers, &
„ lui perſuader que, malgré le bon-
„ heur qu'il avoit eu de ne ſuccomber
„ pas ſous le poids d'une Faction, il
„ riſquoit toûjours du côté du *Papiſme*
„ & du *Prétendant*. Convaincus d'ail-
„ leurs que de Menſonges palpables,
„ leur derniere & unique reſſource, ne
„ donneroient qu'une foible & courte
„ Diverſion, & ne leur rendroient
„ qu'un petit ſervice de peu de durée,
„ ils ſe crurent obligez d'en venir à des
„ Clameurs, & de fonder leur Inquie-
„ tude ſur quelque leger prétexte.
„ L'*Irlande* leur fournît deux Incidens,
„ qui les engagerent à tourner leurs
„ yeux & leurs eſperances de ce côté-
„ là. Un certain *Murphy* depoſe, de-
„ vant Mr. *Quin*, un des Aldermans,

„ ou des Echevins de la Ville de *Du-*
„ *blin*, qu'il avoit été enrôlé, par Mr.
„ *Roch*, Marchand de la même Ville,
„ pour aller ſervir, à ce qu'on préten-
„ doit, le Roi de *France*, dans la
„ Compagnie du Chevalier *André Lee*;
„ qu'on lui avoit promis de le tranſ-
„ porter en *France*, d'où il devoit paſ-
„ ſer en *Lorraine*, pour y voir le jeune
„ Roi; que s'il s'aquitoit bien de ſon
„ devoir, il retourneroit bien-tôt après,
„ & qu'il ſeroit avancé. Il depoſe
„ d'ailleurs ſous ſerment, qu'une cer-
„ taine Mademoiſelle *Catherine Lucas*
„ ſe mêloit d'enrôler du monde, avec
„ ledit *Roch*; qu'il y avoit deux Vaiſ-
„ ſeaux à la Rade, où on les embar-
„ quoit, & qu'un de ces Hommes en-
„ rôlez lui avoit dit, qu'ils étoient dé-
„ ja au nombre de cinquante. Cette
„ Depoſition ainſi fabriquée, au lieu
„ d'être envoïée au Conſeil, ou aux
„ Secretaires d'Etat, eſt fournie à
„ l'Imprimeur de la CRISE, & à l'Au-
„ teur de la *Gazette Journaliere*, qui
„ la publie d'abord, & a ſoin de la ré-
„ pandre par tout comme quelque cho-

„ ſe

„ ſe d'extraordinaire: Afin même que
„ ſes Lecteurs du bas étage remarquaſ-
„ ſent bien le trait eſſentiel de cette
„ grande Nouvelle, & qu'ils ne le per-
„ diſſent pas de vûë, il fait imprimer
„ ces mots, *voir le jeune Roi*, & qu'*il*
„ *retourneroit bientôt*, en Caractères *Ita-*
„ *liques*. Là-deſſus tous les Cafez ſont
„ en tumulte; les Factieux prennent
„ l'alarme; chaque Poſte remplit le
„ Païs de quelque triſte & déplorable
„ circonſtance; on imprime tous les
„ jours de nouveaux Menſonges; on
„ débite la CRISE; la Boule de neige
„ groſſit à meſure qu'elle roule. ——
„ L'ANGLOIS ſoupire & gemit à
„ la vûë d'une ancienne Bulle du
„ Pape *Pie*, & d'un Article qu'il
„ trouve dans le *jeune Poſtillon*; Les
„ Fonds publics baiſſent; le Crédit de
„ la Nation eſt en balance; On publie
„ que la REINE eſt ſur le point de
„ mourir; ſes Miniſtres ſont calom-
„ niez; les Clameurs favoriſent les
„ *Whigs*. S'ils vouloient diſcontinuer
„ leurs Menſonges, ou ſi, après qu'on
„ auroit découvert le premier petit

„ Conte, qui a donné occaſion à tou-
„ tes les Clameurs de la Semaine, ils
„ prometoient de renoncer à leurs bé-
„ vûës, de garder le ſilence à l'avenir,
„ & de vivre en repos; il ne ſeroit pas
„ indigne du Gouvernement d'exami-
„ ner l'Original de cette Depoſition,
„ de mander les Perſonnes intéreſſées,
„ & d'aprofondir cette affaire, qui
„ porte toutes les marques viſibles d'u-
„ ne Impoſture, quand même nous
„ accorderions que *Murphy* n'a rien dit
„ que de véritable. Quoi qu'il en
„ ſoit, j'oſe bien avancer que *Lee*,
„ *Roch* & Mad. *Lucas*, avec leur cin-
„ quante Hommes, euſſent-ils le *Pré-*
„ *tendant* à leur tête, ne ſeroient pas
„ la moitié ſi formidables à l'Etat, que
„ le ſont ces Incendiaires factieux, qui
„ ont répandu tant d'autres Calomnies
„ criantes à l'occaſion de cette Baga-
„ telle.

Je réponds à toutes ces Invectives que ſi, malgré le ſoin que L'EXAMINATEUR prend d'inſinuer que la choſe n'en vaut pas la peine, le Gouvernement jugeoit à propos de remonter juſ-

juſques à la ſource de ces Bruits qui ont allarmé peu à peu la Nation, & fait courir tout le monde à la Banque, pour en retirer ſon argent, il en trouveroit les principales Cauſes rangées dans l'ordre qui ſuit.

I. L'EXAMINATEUR daté du Vendredi, $\frac{8}{19}$ de *Janvier* dernier nous parle en ces termes: " Suivant les avis, „ *dit-il*, que nous recevons des *Whigs* „ & de leurs Oracles, la Mort de la „ REINE arriva le Jeudi, 24. du Mois „ de *Decembre*, (V. S.) à quatre heu„ res du matin, qui étoit la Veille de „ *Noël*, l'An 1713. A l'ouïe d'une ſi „ triſte nouvelle, toute ſorte de Per„ ſonnes, de tous les Ordres, de tout „ Sexe & de tout âge, furent penétrées „ de la plus vive douleur, & il y eut „ une conſternation genérale dans tout „ le Roïaume. Durant quelques jours, „ qui nous parurent des Mois, nous „ fumes inconſolables d'avoir perdu la „ plus excellente de toutes les Reines. „ Mais ces ſombres Nuages ſe diſſipe„ rent bientôt, nos craintes & nos ja„ louſies s'évanouïrent, & nous revin-

„ mes

„ mes de la douleur qui nous accabloit,
„ lors que nous aprimes qu'on alloit
„ celébrer l'Anniverſaire de l'heureux
„ avenement de Sa Majeſté la Reine
„ ANNE II, à la Couronne de ſes
„ Ancêtres. La joie, que le Public
„ eut à cette occaſion, nous fit ſou-
„ venir, que notre Monarchie eſt He-
„ reditaire, qu'il n'y a jamais aucun
„ Interregne, ni la moindre Vacance,
„ & qu'après la Mort de celui qui la
„ poſſede, l'Heritier immédiat monte,
„ de plein droit, ſur le Thrône, ſans
„ aucune Formalité, ou Condition
„ préalable.

Il n'y a pas un ſeul Ecrivain au Monde, à la reſerve de ce loïal & fidéle Sujet, qui oſât parler en ces termes de la maladie de la REINE, & du redoublement dangereux qu'Elle en eut le 24. de *Decembre* dernier. Mais puis qu'il ſe vante d'écrire pour les nouveaux Miniſtres, comme la plûpart des Gens le croient, & qu'il doit être informé de leurs véritables ſentimens, tous ceux qui ont à cœur le Gouvernement & la Religion, que nos Loix autoriſent,

ſent, ne pouvoient lire l'Endroit, que je viens de raporter, ſans découvrir le but de l'Auteur, à travers le nuage dont il s'envelope, & ſans en prendre une juſte allarme. Du moins la maniere, dont il badine ſur un ſujet ſi triſte & ſi grave, fait voir que ce n'eſt qu'un prétexte pour en venir à une froide Concluſion tirée de la nature de notre Monarchie.

II. Supoſé que la nouvelle du danger, où la REINE ſe trouva le 24 *Decembre*, fut une ſemaine en chemin avant que d'arriver à la Cour de *France*, je demande, ſi l'Avis que nous reçumes de *Paris*, en date du $\frac{1}{12}$ de *Janvier*, à l'égard des Troupes qu'on embarquoit en divers Ports de ce Roïaume, étoit purement accidentel, ou répandu à deſſein par ces nouveaux Amis de la *Grande Bretagne*, à l'occaſion du mauvais état où ils croïoient Sa Majeſté?

Quoi qu'il en ſoit, voici de quelle maniere le *jeune Poſtillon* nous donne l'Article de *Paris* du $\frac{1}{12}$ de *Janvier*:

„ Mr. *du Caſſe* doit partir inceſſam-

„ ment

„ ment pour ſe rendre à *Toulon*, & „ commander une Eſcadre qu'on en- „ voie contre *Barcelone*. Le Roi fait „ équiper quatorze Vaiſſeaux de Guer- „ re, en divers Ports de ce Roïaume, „ outre les Fregates & les Galiotes à „ Bombes, qui doivent joindre Mr. *du* „ *Caſſe*. Tout cela fait croire qu'on „ a quelque choſe de plus en vûë que „ la ſeule Reduction de *Majorque* & de „ *Barcelone*; puis qu'on doit embarquer „ d'ailleurs 12 ou 14000 Hommes de „ Troupes reglées, avec une prodi- „ gieuſe quantité de Munitions de „ guerre & de bouche.

La *Gazette journaliere* du $\frac{11}{22}$ *Janvier* nous donna le même Article de *Paris*. Le *jeune Poſtillon* du $\frac{12}{23}$, dans ſon Article de *Breſt* du 11, nous débita la Nouvelle en ces termes: " On conti- „ nue à équiper ici huit Vaiſſeaux de „ guerre, qui formeront, à ce qu'on „ dit, avec ceux qu'on équipe dans les „ autres Ports de l'Ocean, une Eſca- „ dre de quinze Vaiſſeaux, outre les „ Fregates, les Galiotes à Bombes & „ les Brulots; mais leur Expedition eſt

„ en-

„ encore un Secret.“ La *Gazette journaliere*, de la même date du *Poſtillon*, dont je viens de parler, n'avoit pas un ſeul mot de cet Article de *Breſt*.

Le *jeune Poſtillon*, du 23 de *Janvier*, V. S., publia l'Article ſuivant, écrit de *Paris* le 8 de ce Mois N. S.

„ On aſſûre à la Cour, que le Roi de „ *Suede* veut retourner par Mer dans „ ſes Etats, & que les Vaiſſeaux de „ Guerre, qu'on équipe à *Breſt*, doi- „ vent aller dans l'*Archipel*, avec ceux „ des *Anglois*, qu'on équipe à *Ports-* „ *mouth*, pour y prendre Sa Majeſté „ *Suedoiſe* à *Salonique*, & la conduire „ à *Stockholm*. Quoi qu'il en ſoit, „ il eſt certain que notre Armement „ ſe fait de concert avec l'*Angleterre*, „ & il n'eſt pas hors d'apparence „ qu'ils ont en vûë le tranſport du „ Roi de *Suede*.

La *Gazette journaliere* ne dit rien de ceci; mais ſi l'on demandoit à l'Auteur, où il a puiſé la premiere Nouvelle, datée de *Paris* du $\frac{12}{23}$ de *Janvier*, il feroit voir qu'il l'a traduite du Manuſcrit, qu'on reçoit deux fois la ſe-

ſemaine du *Bureau d'adreſſe*, avec la Gazette de *Paris*. De ſorte que ſi *Abel Roper* étoit obligé de nous dire d'où il a pris les deux autres Articles, il n'y a nul doute qu'il n'en pût rendre la même raiſon.

Il eſt vrai que, dans le *jeune Poſtillon* du $\frac{2}{13}$ de *Fevrier*, il les a tous retractez, par ce qu'il ajoute à la fin de ſon Article de la *Haye*, en ces mots: " Nous „ n'avons point d'avis qu'on équipe une „ Eſcadre ſur les Côtes de *France*, ni „ que les Troupes faſſent aucun mou„ vement dans ce Roïaume-là; & tout „ ſe reduit à quelques Lettres ve„ nuës de *Londres*, qui nous en par„ lent.

Mais il faut ſavoir, qu'*Abel* eſt un grand Politique, & qu'il ne dit ceci que pour amuſer le Peuple, après qu'il eut découvert que ces Articles de *Paris* donnoient une trop chaude allarme à tous les véritables *Anglois*. Du moins on ne doit pas croire qu'il ait publié cette nouvelle pour encourager les Amis du *Prétendant*, lors que la vie de la REINE étoit fort douteuſe. Quoi

qu'il

qu'il en ſoit, il renonce hardiment à tout ce qu'il avoit recueilli, avec tant de ſoin, du Nouvelliſte de *Paris*, & il détourne de la *France* l'atention de ſes Lecteurs, pour la fixer ſur leur propre Patrie. Là-deſſus vient L'EXAMINATEUR, qui rejette tout ſur les *Whigs*.

Supoſé donc que, ſuivant le témoignage d'*Abel* & de L'EXAMINATEUR, nos craintes & nos jalouſies ne fuſſent appuïées que ſur de faux bruits; qu'il n'y ait aucun Armement ſur les Côtes de *France*, & qu'on n'y embarque point de Troupes; il eſt certain, avec tout cela, que nous ſommes obligez de ces raports, ou à nos Amis de nouvelle date, ou à ceux qui dirigent ici *Abel*; peut-être même aux uns & aux autres; puis que ſon troiſieme Article de *Paris* ne ſauroit paſſer dans l'eſprit de tout le monde pour une ſimple Traduction litterale. Il eſt aiſé de voir quel étoit le but qu'on ſe propoſoit, s'il n'avoit plu à Dieu, en ſes grandes compaſſions, de rétablir la ſanté chancelante de la REINE, & de diſſiper ainſi l'orage qui ſe formoit ſur nos

têtes. Nous voïons auſſi par-là ce que nous devons attendre, lors que la vie ineſtimable de Sa Majeſté ſera de nouveau expoſée à quelque péril.

Tous ces bruits venus de *France* précederent la nouvelle de la Depoſition de *Murphy* inſerée dans la *Gazette journaliere*; & je ne ſâche pas même que les Directeurs de la Banque parlaſſent de cette Depoſition, lors qu'ils témoignerent au grand Tréſorier le ſujet de leur crainte. Cependant, qui ne s'imagineroit, à la lecture de L'EXAMINATEUR, que cette Depoſition ména l'avant-garde, que ce fût la principale cauſe de nos Jalouſies, & que le *jeune Poſtillon* n'y contribua que de quelques petits Articles qui ne méritent pas d'être mis en ligne de compte? Le pauvre innocent *Abel* n'y eut aucune part; le ſeul Ecrivain de la *Gazette journaliere*, depuis qu'il a publié la CRISE, a fait tout le mal; & L'EXAMINATEUR proteſte ſolemnellement, „ Que *Lee* & *Roch*, „ avec Mad: *Lucas* & leur cinquante „ Hommes, euſſent-ils le *Prétendant* „ à leur tête, ne ſeroient pas la moi-

„ tié

„ tié ſi formidables à l'Etat, que ces
„ Incendiaires factieux, qui ont excité
„ tant de clameurs à l'occaſion de ce
„ ridicule Incident.

Pour ce qui regarde la Depoſition, L'EXAMINATEUR a ſujet d'avancer, que l'Auteur de la *Gazette journaliere* l'enviſage comme *une Nouvelle bien ſurprenante*. En effet, il la croit telle de ſa nature, & parce qu'il y a près d'un Mois qu'il avoit publié un Vote de la Chambre des Communes d'*Irlande*, du 22 *Decembre* dernier, qui eſt conçu en ces termes: " La Chambre avertie, que
„ pluſieurs Sujets natifs de ce Roïaume
„ s'étoient enrôlez pour ſervir le Roi
„ de *France*, & qu'ils étoient à bord
„ du Vaiſſeau, commandé par le Ca-
„ pitaine *Hays*, elle a examiné là-deſ-
„ ſus *Thomas Price*, & lui a ordonné
„ d'en informer au-plûtôt le Juge en
„ chef du Banc de la REINE. En un mot, il ſeroit à ſouhaiter que cette Affaire ne fût pas d'une auſſi grande conſéquence, que les Pièces juſtificatives nous la repréſentent. L'une eſt la Déclaration que les grands Jurez de

la Province de *Dublin* en ont faite, devant la Cour du Banc de la REINE, & dont voici la teneur.

" Après avoir examiné les Depoſi-
„ tions faites ſous ſerment, qui nous
„ ont été envoïées par la Cour de Juſ-
„ tice que les Juges de Paix tiennent
„ dans la Province de *Dublin*, & ſur
„ la connoiſſance que nous avons de
„ pluſieurs des grands Jurez, nos Con-
„ freres, & d'autres Perſonnes, il nous
„ paroit qu'il y a quantité de jeunes
„ Hommes vigoureux, tous Catholi-
„ ques *Irlandois*, qui ont été enrôlez,
„ & envoïez en *France* depuis la S. *Mi-*
„ *chel* dernier, ſous promeſſe qu'ils re-
„ tourneroient bientôt avec leur Roi
„ légitime *Jaques* III, comme il leur
„ plait de nommer le *Prétendant*. Sur
„ ce qu'il nous paroit auſſi qu'on fait
„ la même levée dans preſque toutes
„ les Provinces de ce Roïaume, & qu'un
„ certain *Jaques Roch*, fameux Mar-
„ chand de *Dublin*, Catholique *Ro-*
„ *main*, emploie de Sommes conſide-
„ rables pour detourner les Sujets de
„ Sa Majeſté de la fidelité qu'ils lui
„ doi-

„ doivent, & les engager au ſervice de
„ la Perſonne qui s'arroge le titre de
„ Roi de la *Grande Bretagne* & d'*Ir-*
„ *lande:* Nous croïons que ces prati-
„ ques ſont très-dangereuſes au Gouver-
„ nement & à l'Autorité de Sa Majeſté
„ dans ce Roïaume, auſſi bien qu'à
„ l'intérêt des Proteſtans: Il eſt même
„ fort à craindre, que, ſi l'on n'y re-
„ medie au plûtôt, les derniers n'en
„ ſoufrent beaucoup dans la ſuite: C'eſt
„ pourquoi Nous ſuplions très-humble-
„ ment la Cour du Banc de la Reine
„ de vouloir le repréſenter à Son Ex-
„ cellence le Vice-Roi, afin qu'il lui
„ plaiſe d'interpoſer ſon autorité pour
„ prévenir ce desordre.

La ſeconde Pièce, que j'ai à pro-duire, eſt la Depoſition que *Michel Letry Killotteran* fit le 26 de *Janvier* $17\frac{11}{14}$ devant le Maire de la Ville de *Waterford*. La voici tout du long.

" Le Depoſant, après avoir juré ſur
„ les ſaints Evangiles, dit & déclare,
„ qu'étant hier à *Knockenalden*, dans
„ la Province de *Waterford*, il y trouva
„ un certain *Tobie Butler*, qui l'enrôla

„ pour aller ſervir le *Prétendant*, le fit
„ embarquer ſur un Vaiſſeau, qui étoit
„ à la *petite Iſle*, promit de lui donner
„ trois Pièces, huit Chelins, huit ſols,
„ & qu'à ſon arrivée en *France* il au-
„ roit un Habit neuf, avec de bonnes
„ armes. Il ajoute, que ledit *Butler*
„ l'engagea d'abord pour *Terre-neuve*;
„ mais qu'il lui dit auſſitôt que c'étoit
„ pour le ſervice du *Prétendant* en *Fran-*
„ *ce*; qu'il lui défendit, ſous peine de
„ la vie, d'en ouvrir la bouche à per-
„ ſonne; qu'il l'aſſûra même qu'il avoit
„ enrôlé déja quatorze Hommes, &
„ qu'il les rameneroit tous ici dans une
„ Année: Sur ce que le Depoſant lui
„ demanda, s'il avoit enrôlé des *An-*
„ *glois*, & s'il n'en prendroit point avec
„ lui, ledit *Butler* lui repliqua en ces
„ termes: *Que le Diable emporte les*
„ Anglois, *car je m'en vai les détruire.*
„ Il depoſe d'ailleurs, que ledit *Butler*
„ lui promit, qu'à ſon arrivée en *Fran-*
„ *ce* il auroit quatre Livres Sterlin d'a-
„ vance, & quatre ſols par jour de plus
„ qu'aucun Soldat *François*; qu'il eſt
„ informé de bonne part, qu'il y a

„ qua-

„ quarante Officiers, arrivez depuis „ peu de *France*, qui ſont munis de „ Commiſſions du *Prétendant*, & qui „ levent du monde en divers endroits „ du Roïaume. Et plus n'a dit dans „ ſon Interrogatoire.

C'eſt ce qu'il a depoſé avec ſerment, en notre préſence le 26 *de* Janvier $171\frac{3}{4}$.

étoient ſignez } FRANÇOIS BARKER, Maire. RICHARD CHRISTMAS.

La troiſieme & derniere Pièce, que j'alleguerai là-deſſus, eſt une Proclamation que le Vice-Roi & le Conſeil d'*Irlande* donnerent à *Dublin* le $\frac{2}{13}$ de *Fevrier* de cette année, & qui eſt conçuë en ces termes.

" D'autant que *Guillaume Letry*, & „ *Michel Letry* ont depoſé, ſous ſer- „ ment, en préſence du Maire de *Wa-* „ *terford* & d'un autre Juge de Paix, „ que *Tobie Butler*, Lieutenant dans le „ Regiment de Mr. *Butler*, qu'on nomme „ d'ordinaire Lord *Gallmoy*, les avoit en- „ rôlez, avec quatorze autres *Irlandois*, „ à ce qu'il diſoit lui-même, pour aller

„ ſervir le *Prétendant:* C'eſt pourquoi,
„ reſolus d'arrêter ces criminelles pra-
„ tiques, & d'en punir les Auteurs,
„ comme ils le méritent, Nous enjoi-
„ gnons & ordonnons, par cette Pro-
„ clamation, aux Juges de Paix, Ma-
„ giſtrats, Cherifs, & à tous autres
„ Officiers de Sa Majeſté, dans la Juſ-
„ tice, d'emploïer tous leurs éforts pour
„ découvrir, prendre & ſaiſir ledit
„ *Tobie Butler* & ſes Complices, avec
„ tous ceux qui les logeront, rece-
„ vront, ou qui leur tiendront la main,
„ afin qu'ils puiſſent être bientôt châ-
„ tiez : Pour encourager même ceux
„ qui arrêteront ledit *Tobie Butler*, en
„ ſorte qu'il ſoit mis entre les mains de
„ la Juſtice, Nous leur prometons,
„ par ces préſentes, la Somme de 200
„ L. ſterlin. Nous enjoignons & or-
„ donnons d'ailleurs à tous les Officiers
„ de la Douane de Sa Majeſté, dans
„ les différens Ports de ce Roïaume,
„ à tous les Maires, Cherifs, Juges de
„ Paix, & autres Magiſtrats, de met-
„ tre tout en œuvre pour empêcher
„ que ledit *Tobie Butler*, & tous ceux

„ qu'il

„ qu'il a enrôlez audit Service, ou
„ qui pourroient s'y engager à l'ave-
„ nir, ſortent du Roïaume. D'un au-
„ tre côté, afin de mieux arrêter le
„ cours de ces levées, Nous défendons
„ expreſſément à toute ſorte de Per-
„ ſonnes d'enrôler aucun Sujet de Sa
„ Majeſté dans ce Roïaume pour le
„ ſervice de quelque Prince étranger
„ ou Etat que ce ſoit, ſans l'autorité
„ ou la permiſſion de Sa Majeſté, ou
„ du Gouverneur en Chef, ou des Re-
„ gens de ce Roïaume; à faute dequoi
„ elles en répondront à leurs riſques &
„ fortunes. Enfin, Nous déclarons,
„ que tout Homme qui a été ou qui
„ ſera enrôlé pour le ſervice du *Préten-*
„ *dant*, obtiendra ſon pardon, s'il eſt
„ le premier à découvrir, devant un
„ Juge de Paix, la Perſonne qui l'a
„ enrôlé; & que ſi cette Perſonne eſt
„ arrêtée & convaincue, le premier
„ Denonciateur aura 50 L. Sterlin de
„ recompenſe.

Tous ces Faits & ces Actes publics montrent bien, que l'ingenieux Mr. *Roper*, & le modeſte EXAMINA-

TEUR, qui ne veut pas ſe nommer, ont eu bonne part à nous retirer de la profonde léthargie où nous étions plongez, à donner l'allarme à ceux qui étoient inſenſibles à tous les intérêts de l'Honeur, de la Religion, & de la Liberté, & à les engager à prendre ſoin de ce qu'ils eſtiment beaucoup plus que tout cela, je veux dire de leur Bourſe. L'Amour propre, qui entraine l'Eſprit des Hommes avec autant de force que la peſanteur fait deſcendre les Corps, reveilla tout le monde; & lors que ces deux Politiques, animez par des motifs qui leur ſont bien connus, eurent anoncé qu'on équipoit des Vaiſſeaux en *France* pour une Expedition ſecrete, l'Intérêt particulier, malgré la confiance qu'on doit avoir ſur la parole de Sa Majeſté très-Chrétienne, qui a promis de ne ſe plus mêler du *Prétendant*, fit craindre à chacun qu'on ne deſtinât ces Vaiſſeaux à viſiter la *Grande Bretagne*. Avant cette Nouvelle, on regardoit tout ce qui ſe paſſoit d'un œuil tranquille, & l'on ne voïoit pas qu'il étoit ridicule de vouloir ſoutenir une Egliſe Pro-

Proteſtante, par certaines démarches qui ne peuvent introduire que le Papiſme. Avant cette Nouvelle, vous pouviez déclamer en faveur du Droit Hereditaire, & inſinuer que vous n'aviez autre choſe en vûë que les intérêts de la Maiſon de *Hanover*. Avant cette Nouvelle, on pouvoit raiſonner ſur notre Commerce, en abandonner les branches les plus utiles, & paſſer pour un Homme qui entendoit les véritables intérêts de la Nation, & qui ſavoit les faire valoir.

Ce n'eſt pas tout, avant que tout le monde courût en foule à la Banque, pour en retirer ſes Capitaux, on croïoit qu'un Homme raiſonnoit fort juſte, s'il diſoit que, pour augmenter le debit & le tranſport de nos Manufactures, & mieux entretenir nos pauvres Ouvriers, il faloit abſolument donner l'ancienne & la nouvelle *Eſpagne* à notre bonne Amie la Maiſon de *Bourbon*; mais, de peur qu'un grand Monarque ne fût tenté, par quelques deſirs ambitieux, de tourner cette joüiſſance à ſon avantage, plûtôt qu'au nôtre, qu'il ſeroit à propos,

pos, afin de le tenir en bride à cet égard, de congedier tous nos Alliez. Il n'y a même que très-peu de tems, qu'on auroit osé dire, pour afermir la Paix au milieu de nous, mettre nos biens & nos privileges à l'abri de toute insulte, & fortifier l'autorité des Parlemens, le plus sûr étoit d'accorder le Despotisme au Souverain. En un mot, on trouve si peu de Gens sensibles à l'intérêt du Public, que tous ces Paradoxes ont passé pour des Veritez de Mathematique, jusqu'à ce que chacun vint à craindre pour son propre intérêt.

Du reste, alarmé que j'étois pour la Nation, avant cet Incident, je n'ai rien vû depuis qui nous mette en meilleur état, & je ne saurois inferer que le *Prétendant* ne puisse venir encore, quoi qu'on aît contredit la Nouvelle. Ainsi l'on doit me pardonner si je continue à écrire sur le même ton, & si j'excite mes Compatriotes à maintenir les Droits, dont ils jouïssent, à l'égard du spirituel & du temporel, au dessus de presque tous les Peuples de l'*Europe*.

Mais

Mais puis que le Danger perſonnel fera ſans doute plus d'impreſſion ſur une race de gens corrompus & abâtardis, que la Charité pour les autres, je prendrai la liberté de les renvoïer à la * 33. page de la CRISE.

J'avouë que c'eſt un ſi rude & ſi fâcheux état d'avoir l'Eſprit toûjours occupé de ces triſtes idées, que je veux tâcher de me tranquiliſer à l'avenir le plus qu'il me ſera poſſible, & de penſer à mon repos & à mon bonheur, auſſi bien que les autres.

Pour montrer même que je ſuis bien reſolu d'enviſager les choſes ſous un aſpect moins funeſte, je vais ajouter ici une Lettre, que j'écrivis en dernier lieu à un de mes Amis de la Cour, qui, par un principe d'amitié, ſi je ne me trompe, m'avoit donné quelques avis & fait quelques reproches ſur les petites Pieces que je venois de publier.

MON-

* C'eſt-à-dire de l'Original *Anglois*. Voïez p. 96, ... 100. de la Traduction *Françoiſe*.

MONSIEUR,

" Vous êtes fort choqué de mes der-
" niers Ecrits, ſous prétexte que je ne
" ſaurois les juſtifier, & que j'y man-
" que de reſpect pour la REINE,
" ſuivant l'ancienne expreſſion favorite
" des Courtiſans, qui traitent ainſi
" tout ce qui leur déplait. J'ai de ſi
" grands égards pour notre Amitié, que
" je m'expliquerai ſur les deux Arti-
" cles, que vous me reprochez; l'un
" eſt de m'être mêlé de l'affaire de
" *Dunkerque*, & l'autre, d'avoir publié
" La CRISE. Je vois avec chagrin
" qu'il n'y a qu'une trop bonne excuſe
" pour le premier; puis que la princi-
" pale Objection, qu'on faiſoit contre
" moi, s'eſt évanouïe, que le Tems a
" juſtifié ce que j'avois dit, & qu'il a
" renverſé la Critique de mes Adver-
" ſaires. On m'objectoit que la Place
" étoit entre les mains de la REINE;
" cependant ſes Troupes y ſont aujour-
" dhui expoſées à la merci des *Fran-
" çois*, par la ruïne des Ouvrages; au
" lieu que le Mole & le Havre, la

" Ter-

" Terreur de la Nation *Britannique*, " qui devoient être démolis ou com- " blez d'abord, ſubſiſtent encore dans " leur premier état. Mais puis, Mon- " ſieur, que les intérêts de Sa Majeſté " & ceux de ſon Peuple ſont inſépara- " bles, j'ai cru m'aquiter du devoir " d'un fidéle Sujet, lors que je me ſuis " plaint de la violation ouverte du plus " important Article de ſon Traité avec " la *France*.

" Pour ce qui eſt de la CRISE, " Monſieur, vous n'y trouvez qu'un " abregé de quelques Actes de Parle- " ment, & une courte relation de l'é- " tat où ſe voit aujourd'hui l'*Europe*, " à l'égard du pouvoir de la *France*, " & des intérêts de celui qui prétend " aux Roïaumes de Sa Majeſté. Avec " tout cela, vous êtes un ſi parfait " Courtiſan, que, ſelon vous, j'y " manque encore de reſpect pour Sa " Majeſté, auſſi bien que pour ſes Mi- " niſtres, & que j'inſinue leur pouvoir " donner de meilleures regles, pour ſe " maintenir avec honeur, qu'ils ne ſau- " roient s'en preſcrire eux-mêmes. On

" au-

" auroit beau me taxer d'arrogant, je
" ne garderai pas le ſilence en cette
" occaſion, puis que la choſe parle ici
" d'elle-même; & je ſoutiens que vous
" autres Courtiſans manquez à votre
" devoir envers la REINE, lors que
" vous prétendez appuïer ſon Autorité
" par des actes, qui la ruïnent. Croïez-
" vous, Monſieur, qu'il ſoit impoſſible
" à un *Anglois* de ſe garantir du ſoup-
" çon qu'il favoriſe le *Prétendant?* S'il
" compte que la choſe n'en vaut pas la
" peine, il faut de toute néceſſité qu'il
" fortifie ce ſoupçon, & quoi qu'il
" n'aît rien de pareil en vûë, s'il né-
" glige ou qu'il difére de donner des
" preuves convaincantes de ſes bonnes
" intentions ſur un Point ſi capital,
" c'eſt alors un ſi grand mépris du
" Genre Humain, & une brêche ſi
" énorme de la Tranquillité publique,
" & de tout ce qui eſt cher à un ho-
" nête Homme, que je ne vois pas
" qu'il puiſſe jamais expier un tel
" crime.

" C'eſt en vain que ceux qui n'ont à
" cœur que les véritables intérêts de
" leur

" leur Patrie, tâchent de prévenir les " malignes influences, que cette con- " duite, lâche & insolente, de vous " autres Courtisans peut avoir sur l'Es- " prit du Peuple. On ne sauroit lui " persuader, sans le secours des Eccle- " siastiques, que l'Eglise puisse être " en danger, lors que ceux qu'on " apelle *Whigs* n'ont plus le Pouvoir en " main.

" D'ailleurs, vous m'avez insinué, " Monsieur, que vous m'écriviez avec " d'autant plus de liberté, que vous " m'aviez vû manger le pain de la " REINE à une des Tables de sa " Cour. Mais lors que j'avois cet " avantage, vous ne m'avez jamais en- " tendu parler de ce qui regardoit l'ho- " neur & la sûreté de sa Personne, ou " le Gouvernement, que sur les Prin- " cipes que j'ai toûjours maintenus de- " puis, & qui m'ont rendu si criminel " auprès de vous autres Messieurs les " Courtisans.

" Quoi qu'il en soit, mon cher & " ancien Ami, puis que dans la Let- " tre, dont vous m'avez honoré, vous

" êtes ſi peu Courtiſan à mon égard,
" que vous ne me traitez plus avec vo-
" tre civilité ordinaire, & que vous
" avez tant de complaiſance pour les
" principaux Officiers de la Cour, que
" vous abandonnez, en leur faveur, les
" intérêts de la REINE & de la
" Patrie; ne trouvez pas mauvais que
" je prenne le parti de l'une & de l'au-
" tre, & que je ſois auſſi libre avec
" vous, Gens polis de la Cour, que
" vous l'êtes avec moi à leur occa-
" ſion.

" Vous parlez beaucoup des *Whigs*
" & des *Torys*, & vous me rangez dans
" l'une de ces deux Claſſes; mais juſqu'à
" ce qu'on aît determiné la ſignification
" de ces Mots, par l'idée que les Gens
" ont de l'Egliſe & de l'Etat, ſur le
" pié de nos Loix aujourd'hui en vi-
" gueur, je ne ſai pas ſerieuſement le-
" quel de ces deux Noms il me fau-
" droit choiſir. Du reſte, vos Cour-
" tiſans de la premiere volée n'y ont
" rien à voir. Vous dites qu'ils ſont
" pour l'Egliſe; En jugerons-nous par
" leur éducation, ou par leur conduite?

" On

" On ne ſauroit nier qu'il ne ſe trouve
" des *Whigs* & des *Torys*, ou des *Torys*
" & des *Whigs*, (car j'ignore laquelle
" de ces deux terribles Créatures doit
" avoir la préſéance) qui ſont religieux
" obſervateurs des Ordres de l'Egliſe
" & des Loix du Roïaume; Et la
" conduite des plus honêtes Gens de
" tous les Partis nous doit ſervir à ju-
" ger des Principes de ceux qui les ſui-
" vent.

" Cela poſé, vos Chefs ne ſont-ils
" pas tels que je les ai nommez quel-
" quefois, je veux dire de nouveaux
" Convertis? Du moins, ils n'ont ja-
" mais été élevez dans l'Egliſe, en qua-
" lité de *Whigs* ou de *Torys*; mais après
" avoir renoncé à l'intérêt de leur ſa-
" lut, abandonné leurs miſerables Ga-
" letas & Conventicules pour de bon-
" nes Maiſons & de ſuperbes Egliſes,
" & diſtribué adroitement les Benefi-
" ces entre des Eccleſiaſtiques auſſi peu
" ſuperſtitieux qu'eux-mêmes, ils chaſ-
" ſent à coups de pié les *Whigs*, par
" tout où ils les trouvent, & ils leur
" diſent, d'un air grave & ſans rire,

" que c'eſt à cauſe qu'ils permettent la
" Reſiſtance. Si quelque ancien Par-
" tiſan de l'Obéïſſance paſſive vient à
" joindre les *Whigs*, les nouveaux Con-
" vertis le traitent de la même ma-
" niere, & lui donnent la baſtonnade;
" temoin ce Lord que vous ſavez. C'eſt
" ainſi que, par l'habileté des nou-
" veaux Convertis, & l'Indulgence que
" les Eccleſiaſtiques leur donnent, com-
" me à des Enfans nouveaux-nez de la
" Grace, les deux Partis ſont repouſſez
" tour à tour, & que leurs têtes ſe
" coignent les unes contre les autres,
" lors qu'ils veulent faire les entendus.
" C'eſt ainſi que les nouveaux Conver-
" tis, par la ſeule prononciation du
" mot *Egliſe*, les mettent aux mains
" les uns avec les autres, quand il leur
" plait. C'eſt ainſi que les Eccleſiaſti-
" ques, leurs Confeſſeurs, perſuadez
" qu'ils ont droit d'aſpirer eux-mêmes
" aux Charges de l'Etat, & que les
" nouveaux Convertis ne ſauroient pré-
" tendre à celles de l'Egliſe, entre-
" tiennent le jeu; ce qui tourne à la
" grande mortification des *Whigs* &
" des

" des *Torys* ambitieux, & ſert au di-
" vertiſſement de ceux de chaque Par-
" ti, qui font conſiſter le zèle pour
" l'Egliſe à maintenir la Probité, la
" Vertu & la Religion; & le ſoin pour
" l'Etat à conſerver les Prérogatives
" de la Couronne, avec la Liberté &
" les Privileges du Peuple.

" Il faut avouër que les nouveaux
" Convertis ſont les plus plaiſantes
" Créatures qu'il y ait jamais eu dans
" la Nation. Quoi que notre Egliſe
" ne publie point une Indulgence
" directe & en forme; cependant tous
" ceux qui raiſonnent juſte tombent
" d'accord qu'il y a une Indulgence
" pleniere donnée, & entenduë vir-
" tuellement, par laquelle les nouveaux
" Convertis peuvent, dans tout ce qui
" n'intéreſſe, ou qui ne diminue pas
" l'Autorité de l'Egliſe, promettre &
" refuſer, donner parole & ſe dédire,
" jurer & ſe parjurer, mentir & tra-
" hir, ſatisfaire les cupiditez naturelles
" de la chair & du ſang, ſe divertir
" avec les Femmes & à boire, ſans
" aucun préjudice à leur ſainteté ou à

" leur reputation, en qualité de Frè-
" res Laïques.

" Un ancien Membre de l'Egliſe
" *Anglicane*, qui capituloit l'autre jour
" avec un nouveau Converti ſur une
" petite affaire, où ſa conſcience ſe
" trouvoit intéreſſée, lui fit une Queſ-
" tion un peu embarraſſante. Le nou-
" veau Converti lui diſoit, *Si cette dé-*
" *marche n'eſt pas de votre goût, il fau-*
" *dra que les* Whigs *ſoient emploïez:*
" *Mais*, repliqua l'*Anglican*, *ſi les*
" Wighs *ne s'en accommodent pas non*
" *plus, obtiendrai-je alors cet Emploi?*
" Là-deſſus le nouveau Converti tour-
" na la tête d'un autre côté, fixa les
" yeux ſur un Tableau, & s'écria, *Il*
" *faut avouër que* Rubens *étoit un excel-*
" *lent Peintre.*

" Vous & moi, mon cher Ami, nous
" nous connoiſſons bien l'un l'autre:
" Je vous ai toûjours dit que vous aviez
" un genie propre à former un Courti-
" ſan, & que je n'avois aucune diſpo-
" ſition à le devenir. Ce n'eſt pas que
" je ne prenne un Courtiſan, qui eſt
" honête-Homme, pour un des plus

" beaux

„ beaux Rôles qu'on puiſſe jouër dans „ ce Monde. Lors qu'un Homme „ jouït de la faveur de ſon Prince, & „ qu'il eſt reſolu de ne l'emploïer que „ pour l'intérêt commun de ſon Sou- „ verain & de ſa Patrie, c'eſt un grand „ & noble Caractère: Mais ſi un Hom- „ me a le bonheur de réüſſir dans une „ Cour, ſans avoir autre choſe en vûë „ que de ſacrifier ſon Prince & ſa Pa- „ trie à ſon Avarice & à ſon Ambition, „ il n'y a qu'un Genie pareil au ſien „ qui puiſſe aprouver ou ſoufrir ſa con- „ duite. Je vous aſſûre, mon cher „ Ami, qu'après vous avoir trouvé „ d'une humeur ſi ſouple, qu'un ha- „ bile Artiſan pourroit vous donner la „ forme qu'il voudroit, je ſentis bien „ que notre Amitié ne ſeroit pas de „ longue durée.

„ Je ne ſaurois vous apeller un par- „ fait nouveau Converti; mais je puis „ dire avec raiſon que vous favoriſez „ les nouveaux Convertis. Quoi qu'il „ en ſoit, l'Epithéte me paroit mer- „ veilleuſe, & j'admire le diférent ſort „ des nouveaux Convertis en *France*,

„ & de ceux qui ſont tels dans la „ *Grande Bretagne.* On perſecute & „ l'on dragonne les premiers ſur le „ moindre petit ſoupçon, au lieu qu'on „ careſſe les autres, qu'on leur fait la „ Cour, & qu'on les emploie.

„ Enfin, pour répondre à votre der- „ niere Queſtion, ſur ce qui pourroit „ ſatisfaire un Mécontent, je ne de- „ mande, ou plûtôt je ne ſouhaite que „ ces trois choſes : 1. Que le Havre „ de *Dunkerque* ſoit comblé ; 2. Que „ la *Grande Bretagne* & la *France* ſe „ joignent de bon cœur enſemble pour „ mettre des bornes au Pouvoir exceſ- „ ſif du Duc de *Lorraine*, & forcer le „ *Prétendant* à ſortir de ſon Aſyle de „ *Bar-le-Duc*. Mais parce que je vou- „ drois obſerver une exacte impartiali- „ té, & diſſiper le ſoupçon mal fon- „ dé, dont *Tobie* a voulu me noircir, „ comme ſi je recevois d'une autre „ main le double de ce que j'ai perdu, „ par ma reſignation volontaire de „ l'Emploi que j'avois dans le Bureau „ du Papier timbré, je ſouhaiterois en „ 3 lieu, Que Son Alteſſe Electorale

„ de

„ de *Hanover* eût la bonté de ſignifier
„ à tout le monde, la parfaite & bon-
„ ne intelligence où Elle eſt avec la
„ Cour de la *Grande Bretagne*, en des
„ termes auſſi clairs que ceux dont Sa
„ Majeſté s'eſt ſervie pour marquer la
„ même choſe. Du moins cet Aveu
„ ſeroit fort agréable à tous les fidéles
„ Membres de l'Egliſe *Anglicane*; puis
„ que ſi l'Electeur a été deſobligé à
„ quelque égard, je ſuis perſuadé que
„ Sa Majeſté n'en eſt pas la cauſe; &
„ je ne ſaurois attribuer la Meſintelli-
„ gence, s'il y en a quelcune, qu'à
„ l'artifice de quelques nouveaux Con-
„ vertis, qui, malgré tout leur beau
„ ſemblant, pourroient bien être en-
„ core Presbyteriens dans le fond de
„ leur ame. Du reſte, quoi que nous
„ differions là-deſſus, je ſerai toû-
„ jours,

" Mon cher Ami,

" Votre très-humble ſerviteur,

RICHARD STEELE.

FIN.

LA CAUSE DE Mr. STEELE DETAILLE'E,

dans une Lettre à un Ami.

à *Londres* le $\frac{21}{11}$ *Mars* 1714.

MONSIEUR,

POur ſatisfaire à votre demande, je vous envoie tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'à préſent, ou que j'ai pû recueillir, ſur la Cauſe de Mr. *Steele*.

Après bien des Prorogations, le Parlement s'aſſembla le $\frac{16}{27}$ de *Fevrier*, & Mr. le Chevalier *Thomas Hanmer* fut propoſé dans la Chambre des Communes, pour y ſervir d'Orateur. Là-deſſus Mr. *Steele* ſe leva de ſa place, & fit ce petit Diſcours:

" A la fin de la derniere ſéance du
„ Parlement, Sa Majeſté voulut bien
„ déclarer, de ſon Lit de Juſtice, que

„ le

„ le Bill, qui regardoit le Commerce,
„ entre la *Grande Bretagne* & la *France*,
„ & qu'on venoit de rejetter, ſeroit communiqué de nouveau à cette
„ Chambre.

„ Il n'y a nul doute que cette déclaration ne tendît à obliger tous ceux
„ qui auroient l'honeur d'y être Deputez, d'examiner cette importante
„ affaire, & de ſe mettre en état de
„ la décider.

„ Il n'eſt pas moins évident que
„ c'étoit un Bill très-pernicieux à la
„ Nation; & il n'y a Perſonne à qui
„ elle ſoit plus redevable aujourd'hui,
„ qu'à celui, dont le poids & l'autorité fut cauſe qu'on le rejeta.

„ Auſſi me ſuis-je levé, pour l'honorer en quelque ſorte, & me diſtinguer des premiers en ſouhaitant
„ qu'il ſoit notre Orateur pour l'ineſtimable ſervice qu'il rendit alors à ſa
„ Patrie.

Quoi que le Diſcours de Mr. *Steele* ſubît diverſes critiques, l'illuſtre Chevalier *Hanmer* fut élu d'une commune voix pour Orateur de la Chambre.

Le

Le $\frac{1}{14}$ *Mars*, le Comte de *Barrymore* du Roiaume d'*Irlande*, & le Chevalier *Richard Vernon*, Baronet, préſenterent une Requête contre Mr. *Steele*, ſous prétexte que ſon Election pour le Bourg de *Stockbridge*, dans la Province de *Southampton*, n'étoit pas valable.

Le $\frac{12}{23}$ de ce Mois, on fit des plaintes à la Chambre ſur trois Brochures imprimées, dont l'une étoit L'ANGLOIS, daté du $\frac{16}{27}$ au $\frac{18}{30}$ *Janvier* dernier, où il y a une Lettre adreſſée à l'*Anglois*, avec le nom au bas de RICHARD STEELE. La 2. étoit la CRISE, où il eſt dit au bas du Titre, *Par* RICHARD STEELE; & la 3. L'ANGLOIS, *pour ſervir de cloture aux Feuilles volantes, qui ont paru ſous ce Nom*, où l'on trouve auſſi, au bas du Titre, *Par* RICHARD STEELE.

On cenſura ces trois Bluets, ſous prétexte qu'il y avoit pluſieurs Articles qui tendoient à la Sedition, qui étoient fort injurieux à Sa Majeſté, & qui condamnoient ſon Adminiſtration & ſon Gouvernement. Ils furent mis ſur

la

la Table, & Mr. *Steele* eut ordre de ſe trouver le lendemain matin à ſa place.

Le $\frac{13}{24}$ de *Mars*, on lut, en ſa préſence, divers Articles de ſes Bluets, & là-deſſus il demanda juſques au $\frac{18}{29}$ pour ſe défendre.

Le $\frac{15}{26}$, il propoſa de préſenter une Adreſſe à Sa Majeſté, pour la ſuplier de vouloir communiquer à la Chambre tous les Papiers qui regardoient la Demolition de *Dunkerque*.

La Chambre ſe partagea là-deſſus, & lors qu'on vint à recueillir les Voix, il s'en trouva 214 pour la négative contre 109.

Le même jour on publia l'Adreſſe que les Seigneurs avoient préſentée à Sa Majeſté le $\frac{11}{22}$ de ce Mois, & qui eſt conçue en ces termes:

" Nous, les très-ſoumis & fidéles „ Sujets de Votre Majeſté, les Sei- „ gneurs, Eccleſiaſtiques & Seculiers, „ aſſemblez en Parlement, demandons „ la permiſſion de lui repréſenter en „ toute humilité que, pour commen- „ cer à ſuprimer les Ecrits ſeditieux,

„ dont

„ dont il a plu à Votre Majeſté de ſe
„ plaindre dans ſa très-gracieuſe Ha-
„ rangue, nous avons tâché de décou-
„ vrir l'Auteur, l'Imprimeur, & l'E-
„ diteur d'une Brochure, intitulée,
„ L'ESPRIT *des* WHIGS, *manifeſté,*
„ *par le genéreux Encouragement qu'ils*
„ *donnent à l'Auteur de la* CRISE,
„ *avec quelques Remarques ſur la Publi-*
„ *cation faite à propos, la Candeur, l'E-*
„ *rudition & le Stile de cette Pièce. A*
„ Londres, *chez* Jean Morphew, *Li-*
„ *braire.* 1714. Nous concevons que
„ c'eſt un Libelle plein de menſon-
„ ges, de malice, & d'un eſprit fac-
„ tieux, très-deshonorable & ſcanda-
„ leux pour Vos Sujets d'*Ecoſſe*; qu'il
„ tend à renverſer le Gouvernement,
„ & que, par de fauſſes & injuſtes
„ reflexions ſur l'Union des deux
„ Roïaumes, auſſi bien que ſur les
„ démarches & les motifs qui l'ont
„ produite, il eſt fort injurieux à
„ Votre Majeſté, qui a ſouvent dé-
„ claré, du haut de ſon Thrône, que
„ cette Union étoit le plus grand Bon-
„ heur de ſon regne, en ce qu'elle a

„ pour-

„ pourvû à la Paix & à la tranquillité
„ publique, de même qu'à la ſûreté
„ de notre Religion, & contribué à
„ établir la Succeſſion de la Ligne Pro-
„ teſtante dans tout le Roïaume de la
„ *Grande Bretagne* : Il nous paroit
„ d'ailleurs, par ce que ledit *Jean*
„ *Morphew* a confeſſé, lors qu'il étoit
„ à la Barre de notre Chambre, qu'il
„ a publié, vendu & diſperſé ledit Li-
„ belle; comme auſſi, après avoir exa-
„ miné divers Temoins aſſermentez,
„ que *Jean Barber* en a été l'Impri-
„ meur, quoi qu'on lui confiât alors
„ & qu'il aît encore l'Impreſſion de la
„ Gazette: Mais ſur ce que ledit *Jean*
„ *Barber* n'a pas voulu répondre aux
„ Queſtions qu'on lui a faites, dans la
„ crainte que ſes réponſes ne ſerviſſent
„ à l'accuſer, ou à fortifier les Accu-
„ ſations portées contre lui, nous n'a-
„ vons pû découvrir juſques-ici l'Au-
„ teur de ce Libelle ſeditieux, ni la
„ Perſonne qui en a fourni la Copie
„ manuſcrite. C'eſt pourquoi, afin de
„ ne rien oublier, de notre part, de
„ ce qui peut aider à découvrir & à

„ châ-

„ châtier un Auteur, auſſi criminel
„ que celui dudit Libelle, nous ſu-
„ plions très-humblement Votre Ma-
„ jeſté de vouloir donner ſa Proclama-
„ tion Roïale; d'y joindre telle recom-
„ penſe, qu'Elle jugera convenir, en
„ faveur de toute Perſonne qui décou-
„ vrira l'Auteur ou les Auteurs de ce
„ Libelle; & d'accorder Votre gra-
„ cieux Pardon à celui ou à ceux qui
„ feront cette découverte, quelque part
„ qu'il ait ou qu'ils aient eu à l'impreſ-
„ ſion, publication & diſperſion dudit
„ Libelle.

Sa Majeſté répondit à l'Adreſſe des Seigneurs en ces mots: *Je vous remercie*, Mylords, *du zèle que vous témoignez pour la ſupreſſion de tous les Libelles ſeditieux; & j'ai donné ordre qu'on publiât la Proclamation que vous ſouhaitez à cet égard.*

En effet le $\frac{16}{27}$ de *Mars* cette Proclamation parut, & la Reine y promit, *Que toute Perſonne, qui découvriroit l'Auteur ou les Auteurs dudit Libelle, & qui en donneroit de bonnes preuves, obtiendroit une recompenſe de*

300

300 *L. ſterlin, avec le pardon de tous ſes crimes & malverſations à l'égard de l'impreſſion, publication & diſperſion dudit Libelle.*

Le $\frac{18}{29}$ *Mars*, jour marqué pour entendre Mr. *Steele*, il y eut un ſi grand concours de monde, que les Galeries & la Chambre de l'Orateur en étoient pleines; & ſur ce que divers Gentilshommes n'en voulurent pas ſortir, la Chambre ordonna qu'ils fuſſent mis entre les mains du Sergent d'armes. Quoi qu'il en ſoit, on demanda à Mr. *Steele*, s'il étoit l'Auteur des trois Brochures, dont nous avons parlé; & il avoüa franchement qu'il les avoit écrites & publiées. Enſuite il y eut un Debat ſur la maniere dont on procederoit contre lui; mais il obtint la permiſſion de ſe défendre, & après s'être aquité de ce devoir, il ſortit de la Chambre.

Sa Cauſe fut débatue, de part & d'autre, avec beaucoup de chaleur, juſques après minuit, & la Chambre en vint alors à ces deux Reſolutions, 1. *Que la* CRISE *&* le dernier ANGLOIS *étoient des Libelles ſcandaleux & ſeditieux*

qu'ils contenoient pluſieurs Expreſſions fort injurieuſes à Sa Majeſté, à la Nobleſſe, aux Gentilshommes, aux Eccleſiaſtiques & aux Univerſitez de ce Roïaume; qu'ils inſinuoient malignement, Que la Succeſſion de la Ligne Proteſtante dans la Maiſon de Hanover *eſt en danger ſous l'adminiſtration de Sa Majeſté, & qu'ils tendoient à aliener le cœur de ſes fidéles Sujets, auſſi bien qu'à exciter des Jalouſies & des Diviſions entre eux.* 2. *Que Mr.* Steele, *pour avoir écrit & publié lesdits Libelles ſcandaleux & ſeditieux, ſoit expulſé de cette Chambre.*

Je ne vous ai donné juſques-ici, Monſieur, qu'un petit abregé de ce qui s'eſt paſſé en public ſur l'affaire de Mr. *Steele.* J'y ajouterai une particularité, qui n'eſt connuë que de très-peu de perſonnes. Mr. *Steele* ne fut expulſé de la Chambre que bien tard la nuit du 18 au 19; cependant L'EXAMINATEUR, qui étoit achevé d'imprimer le 18 à midi, parle de cette Expulſion, d'un air inſultant, & cela près de douze heures avant qu'elle fut reſoluë. Je laiſſe aux Specula-

culatifs le ſoin de reflechir là-deſſus.

On a déja remarqué bien des fois, que ſi un Etranger devoit ſe former une idée des Hommes ſur les repréſentations que lui en donnent les Ecrivains des differens Partis, il ſeroit diſpoſé à croire que les principaux de l'un & de l'autre côté étoient des Grues & des Scelérats. Du moins, il ſufit de nos jours qu'un Homme embraſſe un Parti, pour déchoir tout d'un coup de ſon Caractère dominant, de ſon Eſprit & de ſa Vertu.

Mr. *Steele* en eſt un Exemple fort extraordinaire ; avant qu'il ſe fût déclaré pour le Parti, que L'EXAMINATEUR apelle *ruïné*, on l'élevoit juſques aux nues de tous côtez ; il paſſoit pour le plus beau Genie que nous euſſions eu ; il excelloit dans tous les Arts les plus polis ; il étoit le Modele du bon Goût, & ceux qui ſe piquent de bel Eſprit ou d'un Enjouement agréable avoient ſon Portrait dans leurs Chambres ou leurs Cabinets, de même que les *Romains* de ce Caractère

avoient autrefois la tête d'*Ovide* gravée ſur leurs bagues. Mais Mr. *Steele* n'eut pas plûtôt paru dans une Cauſe, abandonnée par bien des gens, que ſon Eſprit fut au billon, avec ſes bonnes mœurs; & à peine veut-on aujourd'hui qu'il ſoit capable d'écrire ſon Nom avec quelque exactitude.

Je ne doute pas que cet étrange revers de reputation, arrivé en ſi peu de tems, ne vous aît frapé, & que vous ne ſoïez bien aiſe d'aprendre quelle en a été la ſource. Je vous expoſerai donc, de la maniere la plus nette & la plus deſintéreſſée qu'il me ſera poſſible, tout ce que Mr. *Steele* a fait pour s'attirer cette disgrace, & vous jugerez enſuite s'il l'a méritée ou non.

Mon but n'eſt pas de vous donner un abregé de tous ces Diſcours, qui ſe trouvent dans le SPECTATEUR, le TUTEUR, & l'ANGLOIS, auxquels on doit attribuer la premiere origine de ce revers; mais je commencerai par un Bluet, qui a déchainé ſes Ennemis contre ſa Perſonne, ſon Eſprit & ſon Honeur; & qui eſt intitulé,

L'IM-

L'IMPORTANCE *de* DUNKERQUE *examinée, dans une Lettre au Baillif de* STOCKBRIDGE, *pour ſervir d'*APOLOGIE *au* TUTEUR *du* $\frac{7}{18}$ Août 1713. Mr. *Steele* nous y regale d'abord du *Memoire* que le Sieur *Tugghe* préſenta à la Reine pour la ſuplier de faire grace à quelques-uns des principaux Ouvrages de *Dunkerque*, dont la demolition étoit ſtipulée par le Traité de Paix conclu avec la *France*. Il y donne enſuite ſa * Lettre à Mr. *Irouſide*, qui fut inſerée dans le TUTEUR du $\frac{7}{18}$ *Août* dernier, pour ſervir de Réponſe au Memoire du Sieur *Tugghe*, & où il ſoutient que le Havre de *Dunkerque* a cauſé plus de dommage au Trafic de la Nation *Angloiſe*, que preſque tous les autres Ports de *France* mis enſemble. A la queuë de cette Pièce, on voit un détail des principales Objections, que l'Auteur d'un Bluet intitulé, *Défenſe de l'Honeur & de la Prérogative de Sa Majeſté, contre l'Impudence inouïe de l'Ecrivain du* TUTEUR, *dans une Lettre d'un* Whig *de la Campagne à*

* Voïez ci-deſſus page 3.

Mr. STEELE, a publiées contre lui, & que L'EXAMINATEUR a repetées d'une maniere auſſi polie. Mais, ſans avoir égard à leurs injures de Crocheteurs, Mr. *Steele* fait voir le tort infini que nous avons reçu de *Dunkerque*, & les avantages qui nous reviendroient par conſéquent de ſa Demolition.

Il poſe en premier lieu, que ce Havre eſt ſur la route de nos Vaiſſeaux, qui partent de *Londres*, dont le Negoce eſt les deux tiers, ou les ſix neuviemes de celui que tout le reſte du Roïaume fait dans les Païs étrangers: 2. Que le Canal eſt ſi étroit, qu'on peut voir tous nos Vaiſſeaux de *Dunkerque*, & que ſes Capres nous en ont même enlevé pluſieurs qui étoient aux Dunes: 3. Que le même Vent d'Eſt, qui porte nos Vaiſſeaux hors du Canal, améne ceux de *Dunkerque* à leur rencontre; & leur facilite ainſi le moïen de les intercepter: 4. Que tous ces dangers ſeroient éloignez, l'eſpace de 78, ou de 120 Lieuës, par la ruïne de ce Havre; que les ſix neuviemes de notre Commerce ſe trouveroient ainſi à cou-

couvert des riſques, où ils étoient expoſez la derniere Guerre, l'eſpace de 330 Milles; que ce danger ne tomberoit que ſur le Commerce que nous faiſons vers le Sud, pendant que celui que nous avons en *Hollande*, à *Hambourg*, & autres Païs Septentrionaux, ſeroit à l'abri, & que le Trafic de notre Côte Orientale ne riſqueroit preſque point. Il prouve enſuite que la ruïne du Port de *Dunkerque* aſſûreroit, en grande partie, les ſept neuviemes de tout notre Commerce en genéral, auſſi bien que notre Religion & nos Libertez; puis que ce Port avoit déja ſervi une fois au *Prétendant*, pour tenter une invaſion en *Ecoſſe*. Il ajoute, qu'il nous en coûteroit moins pour nos Convois, en tems de Guerre, à proportion que le danger ſeroit plus éloigné de nous.

Après tout ce détail, il en vient au Memoire du Sr. *Tugghe*, qu'il refute pié à pié d'une maniere ſi ſolide, qu'on ne lui a fait juſques-ici aucune Réponſe directe, & qu'on s'eſt borné à des perſonalitez, ou à de froides & impertinentes railleries. Il conclut ſes reflexions

ſur cette Pièce, par un trait, qui retorque contre Mr. *Tugghe* la Clemence, qu'il vouloit inſpirer à Sa Majeſté, en faveur des Habitans de *Dunkerque: Ce ſera*, dit-il, *un grand acte de Clemence, envers ſes propres Sujets, d'inſiſter ſur la ruïne de ce Port, qui leur a coûté tant de milliers d'Hommes & de Vaiſſeaux.*

Il répond enſuite, avec beaucoup de modeſtie, au reproche qu'on lui faiſoit d'être un Ingrat, & d'inſulter la REINE pendant qu'il mangeoit ſon pain. Il ſe juſtifie là-deſſus, en ce qu'il s'étoit demis de tous ſes Emplois avant qu'il entreprît de ſe mêler de toutes ces affaires, quoi qu'il aît toûjours eu ſoin de ne dire pas la moindre choſe, qu'on pût taxer, avec juſtice, de manque de reſpect pour Sa Majeſté, ou qui fût indigne d'un fidéle Sujet devoué à ſes intérêts: Et pour en donner une bonne preuve, il avance qu'aucun Particulier ne ſauroit attaquer la Prérogative de la Couronne, ſans être puniſſable par les Loix de l'Etat.

En un mot, ſi je voulois juſtifier Mr. *Steele* ſur ce qui regarde cette

Bro-

Brochure, intitulée, l'IMPORTANCE *de Dunkerque*, il faudroit que je la copiaſſe d'un bout à l'autre ; mais puis qu'elle eſt expoſée aux yeux de tout le monde, je me contente de vous y renvoïer, & de vous dire, que c'eſt une des Pièces qui a fourni le plus d'occaſion à la Cenſure de la Chambre. Du moins on ne ſauroit concevoir que des Perſonnes, aſſez atentives à tout ce qui aproche de la Sedition, pour en découvrir des marques dans ſes autres Ouvrages, aient omis celui-ci, qui a porté leurs miſerables Ecrivains à tous les excès que la rage, le deſeſpoir & la malice peuvent inſpirer à des Factieux. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Mr. *Steele* y témoigne un zèle ardent, ſincere & honête pour le ſalut de ſa Patrie, joint à l'honeur & à la gloire de Sa Majeſté, qui ne brillent jamais avec tant d'éclat que dans la proſperité, le bonheur & la ſûreté de ſon Peuple. Il faut avouër même que nous ne ſaurions joüir de tous ces avantages ſans la demolition de *Dunkerque* ; & c'eſt auſſi pour cela que Sa Majeſté, pene-

trée d'une tendreſſe de Mere en notre faveur, a exigé la ruïne d'une Place, qui nous étoit ſi préjudiciable.

On voit donc juſques-ici que la Cauſe de Mr. *Steele* étoit fort bonne, & que le ſilence de la grande Aſſemblée ſur cette Brochure eſt une Aprobation tacite de ce qu'elle contient; puis qu'autrement un ſi auguſte & ſi ſage Corps n'auroit pas manqué de la cenſurer.

Pour venir à * L'ANGLOIS *du* $\frac{16}{27}$ *au* $\frac{12}{30}$ Janvier *dernier*, la Chambre l'avoit d'abord envelopé dans le Crime; mais puis que la Sentence n'en dit rien, il eſt à ſupoſer qu'après un mûr examen & le debat qu'il y eut à cette occaſion, la Chambre ne jugea pas qu'il méritât la Cenſure. Mr. *Steele* écrivit cette Lettre à l'ANGLOIS, ou ſi l'on veut à lui-même, pour juſtifier la Chambre des Communes d'*Irlande* contre les attaques de L'EXAMINATEUR, qui traitoit ce Roïaume ſur le

* Cette Pièce eſt inferée à la fin du SUPLEMENT *de la* CRISE, p. 156, *&c.*

le pié d'une Province d'*Angleterre*, & d'indigne ainſi d'avoir un Parlement. De ſorte que vous tomberez d'accord avec moi, ſi je ne me trompe, qu'il agit à cet égard en bon *Anglois*, zèlé pour le bien, l'honeur & la ſûreté de ſa REINE & de ſa Patrie. Mais ſi ſon Zèle, animé d'une noble ardeur, l'a tranſporté à lâcher certaines expreſſions ſur l'avenir, qui lui ont attiré la Cenſure de l'honorable Chambre des Communes, il nous eſt permis de le plaindre, ſans nous oppoſer à cette Cenſure, ou la critiquer. L'Hiſtoire nous fournit divers exemples de grands Hommes, qui, tout zèlez qu'ils étoient pour la Cauſe du Public, ſont tombez dans la disgrace du Peuple. Témoin le bon *Camille*, qui fut banni de ſa Patrie, qu'il avoit ſi bien défendue, & qu'il delivra même enſuite de l'invaſion des *Gaulois*, lors qu'il étoit encore en exil. *Scipion*, après toutes ſes Conquêtes, & ſes glorieux Exploits, pour la République, eut preſque le même ſort. Il en coûta la vie aux *Gracches*, pour avoir défen-

fendu la Loi, qui ordonnoit la diſtribution des Terres, & qui pouvoit ſeule tenir la balance égale entre la Nobleſſe & le Peuple. *Themiſtocle*, malgré tous ſes heureux ſuccès, fut chaſſé d'*Athenes* par l'*Oſtracisme*, c'eſt-à-dire par la Sentence du Peuple. Cependant tous ces illuſtres Perſonnages, que les *Romains* & les *Atheniens* traiterent ſans doute avec juſtice, comme l'incomparable *Sydney* l'a fait voir, ont toûjours paſſé pour Vertueux & bons Amis de leur Patrie.

Il y a une certaine ſituation, où les choſes ſe trouvent, certains Cas extraordinaires dans un Etat, & un certain tour particulier des affaires, qui changent la face des Actions & des Paroles, & qui leur donnent ſouvent un air criminel, quoi qu'en d'autres circonſtances, elles paruſſent juſtes & agréables.

Pour moi, je ne ſaurois m'imaginer qu'une Aſſemblée d'Hommes, les plus riches & les plus ſenſez qu'il y ait entre le Peuple, que leur Bien met à l'abri de toutes les corruptions, où l'Intérêt,

térêt, l'Envie de dominer & les Deſirs ambitieux expoſent les autres, puiſſent jamais ſacrifier leur Honeur, leur Conſcience & le Salut de leur Patrie, à des vûës ſiniſtres, ou au caprice d'une ou de pluſieurs Perſonnes élevées en dignité. Si les Riches ſe laiſſent gagner à ces abus, quelle ſûreté y aura-t-il pour un Peuple qui tombe entre les mains de ceux, dont la Fortune eſt delabrée, & qui peuvent ſe flater de quelque avantage conſiderable, s'ils renoncent à leur Honeur, & qu'ils abandonnent la Cauſe de leur Patrie?

Il n'eſt donc pas raiſonnable de ſe figurer qu'une Chambre des Communes, auſſi fameuſe & illuſtre que celle-ci, ait manqué de juſtes motifs pour cenſurer les autres Ouvrages de Mr. *Steele*. C'eſt là du moins ma penſée, & l'on ne ſauroit me taxer de vouloir blâmer leur demarche à cet égard. Mais puis que je n'ai pû deterrer ces Articles & ces Expreſſions, qui ont encouru leur disgrace, vous ne trouverez pas mauvais ſans doute que je ne tâche aucune part d'en diminuer le crime. Je ne vous don-

donnerai qu'un ſimple abregé des principaux Chefs de ſes Livres, bien perſuadé que vous aurez autant d'horreur que moi-même pour tout ce qui peut être ſeditieux ou diffamatoire.

Il s'agit de la CRISE; mais la Cenſure n'en veut qu'à certains Articles & à certaines Expreſſions; d'où je conclus qu'elle ne regarde pas toute la Pièce. En effet, il n'y a qu'un recueil de quelques Actes du Parlement, qui établiſſent les Droits & les Libertez du Peuple de la *Grande Bretagne*, avec la ſucceſſion à la Couronne dans la Ligne Proteſtante de l'illuſtre Maiſon de *Hanover*: De ſorte qu'on difameroit la Chambre, ſi l'on prétendoit que ſa Condamnation regarde ces Actes. On ne ſauroit la faire tomber non plus ſur l'un ou l'autre des Bluets qui parurent enſuite contre les Dogmes, que la *Repetition Jacobite* a renouvellez, que trop d'Eccleſiaſtiques ont eu ſoin de maintenir, & qui ſont directement oppoſez à la Revolution, dont ils furent la cauſe; parce que la Chambre des Seigneurs les a condamnez dans le Sermon de *Sacheverell*,

verell, & qu'ils demeurent toûjours interdits. Il n'y a donc que de mortels Ennemis de la Chambre des Communes qui puiſſent inſinuer de telles choſes ; * puis ſur tout que " le grand „ Chancelier de la *Grande Bretagne* a „ ſoutenu, en préſence de la Reine, „ des Seigneurs & des Communes, „ que la Reſiſtance, qu'on avoit em„ ploïée à la Revolution, étoit légi„ time.

Quoi qu'il en ſoit, Mr. *Steele* s'étoit aperçu que, malgré la Revolution, & l'Acte qui établit la Succeſſion à la Couronne dans la Ligne Proteſtante de *Hanover*, à l'excluſion d'une trentaine de Princes Catholiques, on publioit toutes les ſemaines une Brochure, pour montrer que le Droit Hereditaire eſt inviolable, & renouveller le Syſtême chimerique du Gouvernement Patriarchal de *Filmer*; ce qui tendoit à la ruïne de nos Actes de Parlement les plus ſolemnels, de nos Droits & de nos Privileges, & à ouvrir la porte au PRÉTEN-

* Voïez la Préf. de la CRISE p. XXIII.

TENDANT. Il remarquoit d'ailleurs qu'on avoit publié impunément plus de vingt Brochures contre la Succeſſion de la Ligne Proteſtante dans la Maiſon de *Hanover*; qu'on trouvoit tous les jours ſur ſes pas des Perſonnes qui flétriſſoient le memoire de notre Liberateur, & qui condamnoient la Revolution; que *Lesley* avoit attaqué celle-ci dans un Livre imprimé, où il balance le Gain & la Perte qui en reſultent, & où, après avoir mis d'un côté les avantages qu'elle a produits, & de l'autre, les millions d'Hommes & d'Argent qu'il nous en coûte, il inſinue, ou plûtôt il déclare que le dernier l'emporte de beaucoup. Mr. *Steele* remarquoit enfin que des Miniſtres du ſaint Evangile étoient eux-mêmes les Auteurs de ces Ouvrages, ou qu'ils les liſoient, les prônoient par tout & donnoient leurs ſouſcriptions pour les publier, quoi qu'ils euſſent prêté ſerment de fidelité aux Puiſſances établies en vertu de la Revolution, & abjuré toutes les autres. De ſorte que juſtement allarmé de la conduite de ces Perſonnes, il leur deſtina

ſa

ſa CRISE, & c'eſt pour cela même qu'il la dédia au Clergé de l'Egliſe *Anglicane*, afin de leur remettre devant les yeux les Actes ſolemnels qui ſont violez par ceux de leurs Membres qui adoptent les Principes des *Jacobites*.

Il inſinue à la verité qu'un petit nombre d'Eccleſiaſtiques imprudens ont agi contre leur devoir à cet égard. * Mais ne s'exprime-t-il pas là-deſſus de la maniere du monde la plus douce & la plus honête ? D'ailleurs, ce qu'il leur reproche n'eſt-il pas de notorieté publique ? *Sacheverell* n'a-t-il pas été condamné pour cela ? Les Sermons imprimez de *Milbourn* & de ſes ſemblables n'en fourniſſent-ils pas des preuves convaincantes ? Le dernier Archevêque d'*York* n'eſt-il pas de l'avis de Mr. *Steele*, dans le Sermon qu'il rendit le 30 de *Janvier*, devant la Chambre des Seigneurs ? N'y donne-t-il pas aux Eccleſiaſtiques, ſur l'Obéïſſance qu'ils doivent prêcher, des Maximes bien différentes de celles que les *Jacobites*

* Voïez l'*Epit. Dedic.* p. VI.

autoriſent, & ne leur défend-il pas de ſe mêler du Gouvernement?

Mr. *Steele* dit enſuite au Clergé, „ * Que ſi les Actes de Parlement, „ qu'il raporte dans le corps de ſa „ Pièce, avoient été mis dans tout „ leur jour, & qu'on les eût fait lire „ avec ſoin aux jeunes Etudians qui „ vont aux Univerſitez, plûtôt qu'un „ Syſtême en Droit Civil, ce Roïaume „ ne ſeroit pas dans l'état où il ſe trouve „ aujourd'hui, & qu'il n'y auroit pas „ un ſeul Membre venu de l'Acade- „ mie, qui ne pût ſervir d'Avocat „ pour la défenſe de nos Droits & „ de nos Privileges.

Mais à coup ſûr il ſe trompe à cet égard; puis que nos Univerſitez ſont Proteſtantes, & qu'elles n'ont pas manqué ſans doute d'inſtruire leurs jeunes Ecoliers dans tout ce que Mr. *Steele* leur recommande. J'oſe même dire que, ſi quelques-uns d'entre eux, après être ſortis du College, ont avancé des Maximes oppoſées à ces bonnes Inſ-

* *Epit. Dedic.* p. VII.

Inſtructions, il faut l'attribuer à une autre cauſe plûtôt qu'aux Univerſitez, qui n'en ſont pas reſponſables. D'ailleurs je ne ſai pas trop bien de quelle maniere on y éleve aujourd'hui la Jeuneſſe; mais d'auſſi habiles Gens ne peuvent jamais avoir tort; ou s'ils l'ont, je croi qu'il vaudroit mieux ne les pas chagriner, à moins qu'on ne fût ſûr de les convertir. La Cenſure provoque, & ne reforme pas les Perſonnes élevées en autorité. Il eſt vrai que je me trouvai en dernier lieu avec un des jeunes Membres d'un College, qui ſe dechaina contre la Revolution; mais je n'eus pas l'audace de croire qu'il eût pris ces Maximes à l'Univerſité. C'eſt ſans doute à *Londres*, où ces jeunes Meſſieurs ſe corrompent; ils y viennent pour ſe delaſſer de la fatigue de leurs Etudes; ils y trouvent de méchantes compagnies; ils y font connoiſſance avec les Dames, dont une eſpèce eſt fort zèlée pour le Prétendant; & peut-être que la complaiſance, que des Gentilshommes, ſpirituels & polis, doivent au beau Sexe, contribue à les pervertir.

Quoi qu'il en ſoit, je deſaprouve en ceci Mr. *Steele*, & j'ai touché cet Article à deſſein, parce qu'il me paroit fort eſſentiel à ſa Cauſe. Mais je ne m'étendrai pas davantage ſur cette Pièce, qui eſt entre les mains de tout le monde.

A l'égard du *dernier* ANGLOIS, je ne m'y arrêterai pas non plus, pour la même raiſon, outre que les mêmes choſes y reviennent, & que vous ſentirez bien d'abord qu'il eſt écrit, ſi vous en exceptez ce que la Chambre des Communes y a cenſuré, avec le même zèle, pour les intérêts de la Nation *Britannique* & l'honeur de la REINE, qui éclate dans tous les Ouvrages de l'Auteur. Je ſuis *&c.*

FIN.

LETTRE
DE Mr. STEELE
A' UN
MEMBRE DU PARLEMENT,

Sur le Bill qu'on deſtine à prévenir l'accroiſſement du Schiſme.

MONSIEUR,

De *Londres* le 28 de *Mai*, V. S. 1714.

QUoi que j'aie eu le malheur de paroitre indigne de votre Aſſemblée, le Vote qui m'en a exclus, & qui eſt d'une plus grande conſequence pour la Nation que je ne le repréſenterai ici, ne m'a pas depouillé des Droits de la Societé civile, ni de ma Liberté, ni d'aucun avantage qui m'apartient en qualité de Créature raiſonnable. Je ne ſaurois même mieux emploïer mon tems & mes éforts qu'à dé-

défendre les Privileges, dont nous jouïſſons, en qualité d'Hommes & d'*Anglois*, ou, ſi l'on veut, de Sujets de la *Grande Bretagne*, contre tous ceux qui cherchent à nous les ravir.

C'eſt là, Monſieur, toute l'apologie que je ferai pour la liberté que je prens de m'adreſſer à vous d'une maniere ſi publique, & de vous envoïer mes reflexions ſur le Bill, qu'on medite dans votre Chambre, & qui doit paſſer en Loi avec toute l'expedition convenable. Afin d'y obſerver autant d'ordre que mon peu de loiſir me le permet, je vais coucher ici la ſubſtance du Bill, telle que vous me l'avez donnée en gros.

" D'autant que par un Acte de Par-
„ lement, paſſé la 13 & 14 année
„ du regne de Sa Majeſté *Charles* II,
„ intitulé, *Acte pour l'uniformité dans*
„ *les Prieres publiques, l'adminiſtration*
„ *des Sacremens, & l'uſage des Rites ou*
„ *des Ceremonies; auſſi bien que pour*
„ *établir la maniere d'ordiner, & de*
„ *conſacrer les Evêques, les Prêtres &*
„ *les Diacres dans l'Egliſe* Anglicane,

„ il

„ il eſt ordonné que tout Maître d'E-
„ côle, qui enſeigne en public ou en
„ particulier, & que toute Perſonne
„ qui ſe mêle d'inſtruire la Jeuneſſe,
„ en qualité de Précepteur ou de Maî-
„ tre d'Ecôle, ſigne, en préſence de
„ ſon Evêque, ou de l'Archevêque,
„ ou de l'Ordinaire du Diocéſe, une
„ Déclaration conçue en ces termes:
„ *Moi ſouſſigné* A. B. *déclare, que je*
„ *veux me conformer à la Liturgie de*
„ *l'Egliſe* Anglicane, *comme elle eſt au-*
„ *jourd'hui établie par les Loix*; &c.
„ Mais ſi quelque Maître d'Ecôle ou
„ Précepteur enſeigne la Jeuneſſe, en
„ public ou en particulier, avant que
„ d'en avoir obtenu la Permiſſion de
„ l'Archevêque reſpectif ou de l'Ordi-
„ naire du Diocéſe, ſuivant les Loix
„ & les Statuts de ce Roïaume, pour
„ laquelle il ne doit païer que 12 ſols,
„ & avant que d'avoir ſigné la Décla-
„ ration ſusdite; alors il ſera condam-
„ né à trois Mois de Priſon, pour la
„ premiere faute, ſans qu'il puiſſe être
„ élargi ſous Caution, & il ſubira la
„ même peine, en cas de recidive,

„ outre 3 L. ſterlin d'amende au pro-
„ fit de Sa Majeſté.

„ D'ailleurs, puis que, malgré ledit
„ Acte, pluſieurs Papiſtes & autres
„ Perſonnes, qui diférent de l'Egliſe
„ *Anglicane*, ont entrepris d'enſeigner
„ la Jeuneſſe, en qualité de Précepteurs
„ ou de Maîtres d'Ecôle, & qu'ils ont
„ établi des Ecôles & des Seminaires
„ pour y enſeigner à lire, les Huma-
„ nitez, & les Sciences; —— D'où
„ il pourroit reſulter un grand domage
„ à cette Egliſe & à cet Etat, ſi l'on
„ n'y aportoit un promt remede.

„ Afin donc de prévenir le mal, &
„ de rendre l'Acte ſusdit plus éficace,
„ il eſt ordonné, par l'Autorité de la
„ Reine, *&c.* Que toute Perſonne,
„ qui, depuis le du Mois de
„ ſuivant, tiendra une Ecôle publique
„ ou particuliere, ou qui enſeignera la
„ Jeuneſſe, en qualité de Précepteur,
„ de Maître ou de Maîtreſſe d'Ecôle,
„ pour leur aprendre à lire, les Humani-
„ tez, ou les Sciences, dans cette Partie
„ de la *Grande Bretagne*, apellée *Angle-*
„ *terre*, dans le Païs de *Galles*, ou la Ville

„ de

„ de *Barwick* ſur la *Tweed*, ſans avoir
„ ſigné la Déclaration ci-deſſus énon-
„ cée, & obtenu une Permiſſion de
„ l'Archevêque ou de l'Evêque reſpec-
„ tif, ou de l'Ordinaire du Lieu, ſous
„ le ſeau de ſon Office, dont la Per-
„ ſonne intéreſſée ne païera pas au de-
„ là de. . . : Et en cas qu'une telle
„ Perſonne ſoit convaincuë d'avoir omis
„ ces Formalitez par le ſerment de N.N.
„ Témoins dignes de foi, ou d'un plus
„ grand nombre, en préſence d'un ou
„ de pluſieurs Juges de Paix, dans quel-
„ que Comté, Diſtrict, Ville, ou
„ Bourg, que ce ſoit, où l'Offenſe
„ aura été commiſe, dans cette Partie
„ de la *Grande Bretagne*, apellée *An-*
„ *gleterre*; lequel Serment tout Juge
„ de Paix eſt requis & autoriſé par cet
„ Acte, d'adminiſtrer; alors *&c.* Il
„ eſt de plus ſtatué, qu'aucun Arche-
„ vêque, Evêque, ou Ordinaire, n'ac-
„ cordera pas une telle Permiſſion, à
„ moins que la Perſonne qui la ſolli-
„ citera ne produiſe un Certificat, ſi-
„ gné de comme elle a reçu la
„ ſainte Cene, dans une Egliſe Paroiſ-

 „ ſiale,

„ ſiale, dans un tel tems, avant
„ l'Otroi de ladite Permiſſion; ni juſ-
„ qu'à ce que la même Perſonne aît
„ prêté & ſigné les Sermens de Fide-
„ lité, de Suprématie & d'Abjuration,
„ que les Loix preſcrivent, en préſen-
„ ce dudit Archevêque, Evêque, Or-
„ dinaire; leſquels Sermens ledit Ar-
„ chevêque, ou Ordinaire ſont auto-
„ riſez & requis, par cet Acte, d'ad-
„ miniſtrer. Il eſt auſſi ſtatué, par
„ l'Autorité ſusdite, Que toute Per-
„ ſonne, qui aura obtenu une telle Per-
„ miſſion, ſigné ladite Déclaration,
„ prêté & ſigné les Sermens ci-deſſus
„ ſpecifiez, en cas qu'elle vint, pen-
„ dant qu'elle tiendra une Ecôle, ou
„ un Seminaire, en public ou en par-
„ ticulier, ou qu'elle enſeignera la Jeu-
„ neſſe, en qualité de Précepteur ou
„ de Maître d'Ecôle, pour lui apren-
„ dre à lire, les Humanitez, ou les
„ Sciences, à ſe rendre volontairement
„ ou à ſe trouver à quelque Conventi-
„ cule, Aſſemblée ou Rendez-vous
„ particulier, dans l'enceinte d'*Angle-*
„ *terre*, le Païs de *Galles*, ou la Ville

„ de

„ de *Barwick* ſur la *Tweed*, pour y
„ exercer un Culte religieux de toute
„ autre maniere que ſuivant la Liturgie
„ & la pratique de l'Egliſe *Anglicane*;
„ ou en cas qu'elle vint à ſe rendre
„ volontairement à quelque Aſſemblée
„ religieuſe, où ladite Liturgie ſeroit
„ en uſage; mais où l'on ne prieroit
„ pas Dieu, en termes exprès, pour
„ Sa Majeſté la Reine, que Dieu
„ veuille conſerver long tems! & pour
„ la Princeſſe *Sophie*, ou toute autre
„ Perſonne, en faveur de qui la mê-
„ me choſe pourroit être ordonnée
„ dans la ſuite, par une Autorité légi-
„ time, alors *&c.*

" Pourvû néanmoins que toute Per-
„ ſonne, qui ſe trouvera leſée par la
„ Sentence dudit Juge ou desdits Ju-
„ ges de Paix, en puiſſe apeller à leur
„ Aſſemblée genérale des prochaines
„ Aſſiſes, qui ſe tiendront dans la
„ Comté, le Dictrict, la Ville ou le
„ Bourg, où l'offenſe aura été com-
„ miſe; leſquels Juges de Paix ſont ici
„ autoriſez pour ouïr & terminer dé-
„ finitivement ledit Apel, ſans qu'au-

„ cunes

„ cunes Lettres de la Chancelerie puiſ-
„ ſent évoquer la Cauſe ailleurs, ou
„ empêcher les Procedures ſur ce qui
„ eſt contenu dans cet Acte. Il eſt
„ ſtatué de plus, par l'Autorité ſusdi-
„ te, Que ſi la Perſonne, qui aura la-
„ dite Permiſſion, enſeigne un autre
„ Catechiſme que celui qui eſt inſeré
„ dans la Liturgie de l'Egliſe *Angli-*
„ *cane*, ou qu'elle en donne une Ex-
„ plication différente de celle qui eſt,
„ ou qui ſera dans la ſuite aprouvée par
„ l'Evêque du Diocéſe, à l'avenir cet-
„ te Permiſſion ſera & le Dé-
„ linquant ſera expoſé à Il eſt en-
„ fin ſtatué, par l'Autorité ſusdite,
„ Qu'il ſera permis & loiſible à l'Evê-
„ que du Diocéſe, ou à l'Ordinaire du
„ Lieu, de citer devant lui tous ceux
„ qui tiendront des Ecôles ou des Se-
„ minaires, ou qui enſeigneront ſans
„ avoir obtenu la Permiſſion ſusdite,
„ de les punir & de proceder contre
„ eux, par les Cenſures Eccleſiaſti-
„ ques, nonobſtant tout Acte ou au-
„ tre Loi à ce contraires; pourvû
„ néanmoins que le Délinquant ne ſoit
„ pas

„ pas puni deux fois pour la même
„ ofenſe.

Depuis qu'on a parlé de ce Bill, on n'a pas défini quel eſt ce *Schiſme*, dont il s'agit, ni s'il faut le prendre dans un ſens religieux ou politique. Mais comme il eſt propoſé dans un Parlement, & non pas dans une Aſſemblée du Clergé, il y a grande apparence que les *Schiſmatiques* deſignent ici tous ceux qui ne ſe conforment pas à l'Egliſe qui eſt établie par les Loix, & non pas ceux qui errent à l'égard de la Foi ou des Mœurs.

La premiere choſe, qui me vient là-deſſus dans l'Eſprit, eſt que, par l'Acte d'UNION, les Egliſes d'*Angleterre* & d'*Ecoſſe* ſont également exemptes de toute Innovation, en fait du Culte religieux. On peut dire ainſi que le Schiſme eſt trop borné par la Géographie; que le Parlement doit avoir le même ſoin des deux Roïaumes réünis en un ſeul, & qu'il n'eſt pas juſte que les *Non-Conformiſtes* du Nord de la *Grande Bretagne* ne ſoient pas auſſi bien découragez que ceux du Midi:

Pour

Pour obſerver l'égalité, il faudroit que les Miniſtres Epiſcopaux euſſent le même desavantage en *Ecoſſe*, que les Prédicateurs Non-Conformiſtes ont en *Angleterre*. Mais arrêtons-nous, avec le Bill, au Schiſme, qui eſt enclavé en deça de la *Tweed*.

Par ce Bill, ſans qu'on ait aucun égard à ce que les Non-Conformiſtes avoient obtenu ſous le regne du Roi *Guillaume*, qui, pour le dire en paſſant, étoit auſſi bien Roi d'*Angleterre* que *Charles* II, on renouvelle de propos deliberé l'Acte paſſé ſous le regne de ce dernier Monarque, de pieuſe memoire, & certaines brêches qu'on y a faites ſervent de prétexte à l'introduction de celui-ci. Quoi qu'il en ſoit, la premiere année du Roi *Guillaume* & de la Reine *Marie*, dont la memoire ſera toûjours glorieuſe & en benediction, il y eut un Acte paſſé pour exempter les Non-Conformiſtes Proteſtans de certaines Loix, entre leſquelles l'Acte, paſſé la 13 & 14 année de *Charles* II, eſt ſpecifié.

Ainſi le nouveau Bill prive les Non-Con-

Conformiſtes de la Tolerance, qu'il attaque indirectement & ſous main, puis qu'il ratifie une Loi, dont ils étoient mis à couvert par l'Acte de Tolerance. Eſt-ce de cette maniere qu'on doit agir de Voiſin à Voiſin, ou d'*Anglois* à *Anglois*? Permetez-moi de vous le dire, Monſieur, quoi que vous autres Senateurs puiſſiez faire tout ce qu'il vous plait à l'égard de vos Membres, nous ſavons, nous qui ne ſommes pas admis à votre Aſſemblée, que vous n'êtes que nos Procureurs, & que vous n'y êtes pas envoïez pour exercer votre chagrin, votre paſſion & vos prejugez, ſur des Particuliers ou des Sectes; mais afin d'y propoſer, ſuivant les regles de l'Equité naturelle & du Droit Civil, ce qui peut contribuer à l'avantage de tout le Roïaume. De ſorte que ſi l'on ne permet aux Non-Conformiſtes d'avoir des Ecôles, publiques, ou particulieres, que ſous les reſtrictions marquées ci-deſſus, il eſt certain qu'on les dépouille abſolument de tout Droit, naturel, religieux & civil.

En effet, il n'y a rien de plus oppoſé

poſé à la Nature ; puis que tous les Hommes ont autant de droit aux moiens d'aquerir quelque connoiſſance, qu'à ceux de gagner leur vie. Priver quelcun, qui n'eſt pas coupable, de ſon Droit naturel, & le taxer à une legere amende, eſt une action auſſi injuſte, quoi qu'elle ne ſoit pas ſi cruelle, que de lui ôter le même Droit & le condamner à une plus groſſe amende. Vous pourriez, avec autant de juſtice, punir de mort les Non-Conformiſtes, que retrancher une partie de leur Liberté ou de leur Bien, parce qu'ils inſtruiſent leurs Enfans dans leur Créance.

Après cette démarche, on ne peut avancer un autre pas, ſans venir à leur couper la gorge ; c'eſt aller plus vite que nos Voiſins n'ont fait dans une entrepriſe de la même nature. Par l'Edit de *Nantes*, les Reformez jouïſſoient de la liberté de conſcience, & avoient des Academies, entre autres *Sedan* & *Saumur*, qui ne furent ſuprimées que peu avant la Revocation de cet Edit. Mais les Ecôles des Particuliers ſubſiſterent juſques à la fin. Quoi qu'ils pûſ-

puſſent faire étudier leurs Enfans chez les Catholiques *Romains*, s'ils le trouvoient bon, il leur étoit permis avec tout cela de les élever dans leur propre Créance. Il en peut être de même chez nous, s'il vous plait. Il ſufit à notre Egliſe que les Non-Conformiſtes n'élevent que leurs propres Enfans; mais s'ils veulent nous en donner l'Education, qu'ils ſoient les bien-venus; pouſſer au-delà, c'eſt agir contre l'Equité naturelle.

Pour ce qui eſt du Droit religieux, notre divin Sauveur & ſes Apôtres n'ont jamais emploïé ni ordonné aucun autre moïen pour convertir les Incredules que celui de la Perſuaſion & de l'Evidence. Nos plus habiles Théologiens même nous prêchent ſouvent que, dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, toutes les Apologies, qu'on faiſoit pour la Religion Chrétienne, inſiſtoient ſur cette Verité fondamentale, *Qu'il eſt injuſte d'ôter les moïens de l'Inſtruction à ceux qui obſervent différens Cultes.* Il eſt auſſi contre l'intérêt de l'Egliſe *Anglicane*, en qualité de Proteſ-

tante, de s'y oppoſer; puis que le Caractere diſtinctif des Egliſes Reformées eſt d'encourager tout le monde à lire l'Ecriture ſainte, & de leur donner ainſi la liberté de l'expliquer ou de l'enſeigner aux autres. Mais ſi l'on en permet la lecture à ceux à qui l'on défend d'en raiſonner avec les autres Chrétiens, ou d'avoir tels Docteurs qu'il leur plait; cela ne peut qu'aggraver leur crime, s'ils embraſſent le parti de l'Egliſe dominante, quoi qu'ils la croient dans l'erreur. Le but de l'Acte de Tolerance étoit de ſoulager les Conſciences ſcrupuleuſes de ceux qui croient, de bonne foi, ne pouvoir pas communier avec nous; & cette incapacité, dont ils ſont les ſeuls Juges, ſuffit pour autoriſer l'Indulgence qu'on leur a donnée.

Si un Pere ne peut ſe joindre ſincerement avec nous dans le Culte public que nous rendons à Dieu, il ſe croira ſans doute obligé d'armer ſon Fils contre nos Erreurs. Il y auroit même de la cruauté, s'il ne montroit à ſon Fils le chemin qui lui paroit le plus ſûr pour aller au Ciel; & ſi on le prive de ce

Droit,

Droit, on le perſecute plus cruellement, que ſi l'on attaquoit ſa Réputation, ſes Biens, ſon Corps ou ſa Vie. Il ne s'agit pas de ſavoir s'il ſe trompe, ou non; je le veux, il eſt dans l'erreur; mais que faire, c'eſt-là ſa créance, dont il n'eſt reſponſable qu'à Dieu ſeul, pourvû qu'il ne trouble pas la tranquillité de l'Etat.

J'ai inſinué déja que le Gouvernement peut, s'il le juge à propos, interdire aux Non-Conformiſtes la liberté de répandre leurs Opinions parmi les Membres de l'Egliſe *Anglicane*, mais il ne ſauroit les empêcher, avec juſtice, de ſervir Dieu à leur maniere, & d'y élever leurs Enfans.

Les *Turcs* ſont auſſi perſuadez qu'on le peut être de ce qu'ils regardent comme la Verité, & malgré tout cela, ils ſoufrent en général que les *Grecs* & les *Armeniens* élevent leurs Enfans dans la Religion qu'ils profeſſent. Il ne s'agit pas d'examiner quels égards Dieu aura pour les Conſciences erronées; mais ſi quelcun eſt, de bonne foi, dans l'Erreur, il y auroit de la cruauté à vou-

loir opprimer ſa Conſcience, ou l'expoſer à la tentation. Les Non-Conformiſtes n'ont pas moins à cœur le ſalut de leurs Enfans, que le leur propre; & ſi chacun vouloit ſe mettre à leur place, on ne tarderoit pas un moment à ſe déclarer en faveur de ce malheureux Peuple, menacé d'un terrible revers.

Enfin, pour le Droit civil, en qualité d'*Anglois*, ils jouïſſent d'une Loi, qui leur permet l'exercice de leur Religion; & toutes les fois qu'on donne un Privilege, il eſt cenſé qu'on accorde les moïens de l'obtenir; mais on ôte ces moïens, ſi l'on empêche que les Enfans ſoient élevez de la ſeule maniere qui les rend capables de ce Bonheur. La Methode la plus ſimple & la plus honête, pour arriver au but qu'on ſe propoſe par ce Bill, ſeroit de faire le denombrement de tous les Schiſmatiques, d'en dreſſer une Liſte exacte avec leurs Noms, d'ordonner qu'après leur mort, tous leurs deſcendans ſe joindroient à l'Egliſe dominante, & d'empêcher leur Jeuneſſe

neſſe de ſe marier juſqu'à ce qu'elle s'y fût conformée. Peut-être que ceci paroitra plus choquant du premier coup d'œil; mais ſi l'on y penſe bien, l'on verra que ce Bill eſt encore plus injuſte; puis qu'il y a moins de mal à prévenir l'accroiſſement des Hommes, qu'à les dépouiller d'un Droit que la Nature, la Religion & la Societé leur donnent, lors qu'ils ſont venus au Monde.

Ce n'eſt pas tout, il faut examiner ce Bill, 1. en ce qu'il peut troubler la tranquillité de la Nation en général; & 2. en ce qu'il peut avoir quelque influence maligne ſur la proſperité de l'Egliſe *Anglicane*, quoi qu'il ne tende, à ce qu'on dit, qu'à l'afermir & à lui procurer de nouveaux avantages.

I. La Paix de l'Etat ne peut qu'en ſoufrir de terribles ſecouſſes, puis qu'il femera la diviſion entre les Familles, les Voiſins & les Communautez, par un million de petits incidens, qu'on ne ſauroit décrire ni prévenir. On ne parlera dans tout le Roïaume que de

ce revers ; les Non-Conformiſtes, auſſi bien que les perſonnes qui auront quelque pitié de leur ſort, ne manqueront pas d'être notez ; ils deviendront l'objet du mépris & de la riſée de ceux qui les haïſſent, pendant qu'eux-mêmes, de l'autre côté, ſeront pleins de rage & d'indignation contre leurs Adverſaires.

Ceux qui ſont aſſez vieux pour ſe ſouvenir de la maniere dont on executoit les Loix qu'il y avoit contre les Sectaires, vous aprendront que les Commiſſaires du Quartier, accompagnez d'Officiers militaires, avec une troupe de Soldats armez, alloient viſiter les Conventicules, & traînoient en Priſon ces pauvres malheureux, parce qu'ils ſervoient Dieu à leur mode. Mais outre que ce Bill eſt en lui-même cruel au ſouverain degré, l'execution trop rigoureuſe n'en eſt pas ſi bien prévenue, que les Loix l'exigent en de moindre Cas.

Quelque bien diſpoſez que puiſſent être les Miniſtres d'Etat & les Officiers de tous les ordres, il eſt de l'interêt

du

du Genre Humain de ſe munir, autant qu'il eſt poſſible, contre l'exercice d'un Pouvoir arbitraire ; mais ce Bill met tous les Non-Conformiſtes en genéral à la diſcretion de tous ceux qu'un Miniſtre d'Etat voudra choiſir, pour l'executer de la maniere du monde la plus courte & la plus violente.

S'il arrivoit dans la ſuite qu'un Chancelier fût Ennemi de ces pauvres Malheureux ; à l'abri de ce Bill, il pourroit les accabler, par le choix de certains Juges de Paix, dont il connoitroit la violence, ſans qu'il ſe rendît pour cela reſponſable de leurs actions, ou qu'ils craigniſſent eux-mêmes aucun Apel de leur conduite arbitraire. Il ne manque pas de Zèlateurs dans le Roïaume, diſpoſez à pourſuivre les Presbyteriens à toute outrance, quoi qu'ils ne ſâchent pas mieux pour quelle raiſon ils en veulent à un Presbyterien, qu'un Coq-d'Inde ſait pourquoi il leve la crête au ſifflement d'un Homme. On leur a inſpiré cette antipathie dès leur enfance, & cela ſufit pour les acharner ſur ces miſerables, avec auſſi

peu de retenuë, que les Bêtes feroces en ont pour les autres Animaux qui leur ſervent de pâture.

Ce ſont là les Juges, qu'une Cour ſeroit autoriſée à nommer, en vertu de ce Bill, & qui prononceroient en dernier reſſort ſur des Cas de la plus grande importance, quoi que les Loix permettent d'en apeller ſur les moindres Diſputes, où il s'agit des intérêts de ce Monde.

II. Voïons à préſent quel effet ce Bill peut avoir par raport à l'Egliſe *Anglicane*. Il ne manquera pas de la couvrir d'une tache, dont elle ne ſauroit jamais ſe laver; de fournir les moïens à ſes Ennemis de lui reprocher qu'elle ſe croit incapable de ſe défendre par de bonnes raiſons, puis qu'elle a recours au Bras ſeculier pour ramener les égarez; & de l'accuſer du même Crime que nous objectons aux Catholiques *Romains*, puis qu'elle bâtit ſon Autorité ſur l'obéïſſance aveugle du Peuple, & non pas ſur la conviction de leur Eſprit.

Lors que nous aurons fait cette de-

mar-

marche, & emploïé la force pour gagner des Proſelytes, d'où vient que l'Egliſe *Romaine*, qui a plus de force que nous, ne l'emploïeroit pas toute à nous reduire, nous qu'elle traite de Schiſmatiques? Y a-t-il rien de plus juſte que de nous condamner aux mêmes ſoufrances, que nous impoſons aux autres dans le même Cas? Ajoutez à ceci, que nous chagrinerons les Non-Conformiſtes, pour avoir omis ce que notre Egliſe ne ſauroit prononcer être abſolument néceſſaire, pour obtenir le ſalut; au lieu que les Catholiques *Romains* nous inſulteroient pour des choſes qui leur paroiſſent damnables, & qu'ils ſe croient obligez en conſcience d'extirper à tout prix.

Si les Non-Conformiſtes ont un Acte en leur faveur, il y en a un autre qui les rend incapables d'avoir aucune part au Gouvernement, afin de prévenir le trouble qu'ils pourroient nous cauſer. Qu'ont-ils fait depuis, qui nous engage à prendre de nouvelles meſures contre eux? S'ils n'ont commis aucun crime, c'eſt la plus grande

barbarie du monde de leur ôter un Droit que la Nature leur donne. Nos Eccleſiaſtiques ont-ils remontré que leur intérêt ou leur ſûreté demande un tel ſacrifice? Se plaignent-ils qu'ils ſoient trop ardens à débaucher leurs Troupeaux? Nos Univerſitez craignent-elles de ne pouvoir faire tête aux Diſputeurs élevez dans leurs Academies? Les Non-Conformiſtes ne païent-ils pas les Dixmes aux Miniſtres *Anglicans*, quoi qu'ils ſoient obligez outre cela de fournir à l'entretien de leurs propres Paſteurs? Ne ſaurions-nous croire qu'ils agiſſent de bonne foi, lors que, contens de n'avoir aucune part aux honeurs & aux avantages qui reviennent à ceux qui ſervent leur Patrie, ils s'expoſent à une double dépenſe pour jouir de leur Religion?

C'eſt le Bill le plus étrange que l'on puiſſe concevoir dans l'état où nous ſommes: Lors que les autres Peuples gemiſſent ſous le poids de l'Inquiſition & de la tyrannie de l'Egliſe, faut-il que la vûë de leur miſére nous porte à

une

une démarche ſi tyrannique? Croïons-nous faire un beau compliment à l'Egliſe la plus pure, la plus ſavante, & la plus Apoſtolique qu'il y ait au Monde, que de lui ofrir d'injuſtes moïens pour ramener ſes Adverſaires? Prétendez-vous taxer nos Eccleſiaſtiques de n'être pas bons Caſuiſtes, & ne voulez-vous pas attendre du moins que le Clergé, qui eſt actuellement aſſemblé, vous aît donné ſes avis là-deſſus?

Mais permettez-moi de vous dire que la Force n'eſt pas le vrai moïen de convertir les Schiſmatiques: La Nature & le bon Sens y repugnent. La Moderation nous ouvre le cœur de tous les Hommes, & le nombre des Presbyteriens a plus diminué par la Tolerance que par les voïes les plus rigides. On n'eſt guere perſuadé par celui qui nous hait; mais on ſe laiſſe facilement gagner à celui qui nous aime. Les Presbyteriens ſont tout autres qu'ils n'étoient avant la Tolerance. Depuis cet Acte, ils converſent avec tout ce qu'il y a d'honêtes Gens, les mieux

faits

faits & les plus polis ; & une foule de leur Jeuneſſe eſt entrée dans le ſein de l'Egliſe. Quoi que les Peres de famille, retenus par un principe de honte, ou par quelque autre motif, n'aient pas voulu renoncer à leurs Opinions ; il y en a des milliers, qui ont vû, avec un ſecret plaiſir, que leurs Enfans ſe joignoient à notre Culte public.

Malgré tout cela, ſans avoir donné le moindre ſujet de plainte, cinq cens mille Ames ſe trouvent, tout d'un coup, ſur le point de perdre ce qu'il y a de plus cher dans la Vie, par un Bill, qui ne ſauroit nous procurer que les plus indignes des Non-Conformiſtes, & qu'éloigner pour jamais ceux qui ont quelques principes d'Honeur & de Vertu. Cet Acte leur va fournir des raiſons plus légitimes qu'ils n'en avoient eu, depuis bien des années, pour autoriſer leur ſeparation. La douceur, avec laquelle on les a traitez, nous aménoit tous les jours de nouveaux Proſelytes, & on leur inſpiroit peu à peu nos ſentimens ; mais, en qualité d'Hommes ou de Chrétiens, ils doivent avoir en horreur

reur la penſée de s'unir à nous par un principe de Crainte. Ce motif ne vaut rien en lui-même, lors qu'il s'agit de renoncer à un Devoir de la Societé civile, & beaucoup moins lors qu'il faut abandonner un Dogme religieux. On dit que l'Obéïſſance paſſive eſt le Dogme favori de l'Egliſe *Anglicane*; mais c'eſt un terrible Article pour être mis à la tête du Catechiſme, qu'on enſeigneroit à ceux qu'on veut faire entrer par force dans la Bergerie du Seigneur.

N'eſt-ce pas une plaiſante idée qui s'offre à l'Eſprit, lors qu'on ſe repréſente une pauvre Maîtreſſe d'Ecole Schiſmatique, amenée, devant un Juge de Paix, chagrin & bigot, pour avoir violé cet Acte; enſeigné à un petit Enfant Presbyterien, ſans la Permiſſion de l'Ordinaire du Lieu, la différence qu'il y a entre un D & un B; inſinué malicieuſement à un autre, âgé de cinq ans, qu'un O eſt rond; & leur avoir apris, non ſeulement l'A B C, mais auſſi à joindre les lettres, pour en former des ſyllabes & des mots; comme

on peut le voir par la Depoſition d'une Perſonne qui avoit entendu dire à l'Enfant d'un Presbyterien, *de, de,* & à un autre *ob, ob?* Oh Prodige! Faut-il qu'une Egliſe, ornée de tant d'illuſtres Savans, munie de deux fameuſes Univerſitez, & pourvûë de ſi beaux Revenus, d'Immunitez & de Juriſdictions, eſſuïe un pareil outrage, & qu'on prétende la renforcer, par des Loix pénales, contre les attaques de Femmes & de petits Enfans? Vous pourriez, avec autant de raiſon, paſſer un Acte pour nous garantir du lait des Nourrices Presbyteriennes.

Ce Bill eſt une violation ſi manifeſte de l'Equité naturelle, qu'on peut mettre en doute s'il obligeroit, en cas qu'il vint à paſſer en Acte. Je ſuis du moins perſuadé, que ſi les Non-Conformiſtes examinoient, lequel des deux eſt à préferer, ou d'y obéir, ou de ſe tranſporter ailleurs, ils choiſiroient le dernier parti. En ce cas, la deſertion de cinq cens mille Perſonnes rendroit bien des terres incultes, & ne manqueroit pas de ſe faire ſentir à

ceux

ceux qui poſſedent les petits Benefices. Mais puis que j'ai lâché ce dernier mot, D'où vient qu'il n'y a pas une bonne Ame, qui repréſente que, dans le Païs de *Galles*, & quelques Endroits d'*Angleterre*, on voit des Miniſtres de l'Evangile reduits à ſubſiſter d'un Revenu fort au deſſous de ce qu'un Ouvrier à la journée peut gagner? D'où vient que vous autres, Meſſieurs, qui faites aujourd'hui la Cour aux Eccleſiaſtiques, ne remediez pas à ce défaut? Si vous pourſuiviez de pareils Deſſeins, cela ne ſufiroit-il pas? Non ſans doute: ce ne ſeroient là tout au plus que des Oeuvres pieuſes & charitables, qui ne tendent pas au but de ces Eccleſiaſtiques mondains, qui aſpirent au Pouvoir & à la Grandeur, & qui prêtent le mot *Egliſe* pour des vûës temporelles, au grand mépris de la Parole de Dieu, dont ils ſont les indignes Diſpenſateurs.

Les Evêques accoûtumez à prêcher, & les Miniſtres, qui s'aquitent en conſcience de leur devoir, ne manqueroient pas d'aprouver ces Actes, qui ſuplée-

roient aux beſoins de leurs Freres indigens; mais à quoi ſerviroit cela, pour ruïner ce qu'ils apellent la *Faction?* Les Eccleſiaſtiques pieux ne ſont pas d'une bonne trempe pour le ſervice qu'on demande; le Deſintéreſſement, la Douceur & la Charité ſont des moïens trop lents pour des Hommes expeditifs & verſez dans les affaires.

Mais puis qu'on veut emploïer, pour le ſoutien de l'Egliſe & de la Religion, ce qui en feroit la honte & le ſcandale, il n'y a nul doute qu'on ne découvre la ruſe & le faux prétexte, avant que ce dangereux Bill ait obtenu l'aprobation d'aucune des Aſſemblées qui ont part au Pouvoir legiſlatif. On doit même eſperer que, s'il venoit à y être admis, Sa Majeſté, pour ſe conſerver l'amour & le zèle de tous ceux qui ont une Pieté ſolide, le rejetteroit; puis qu'il eſt ſi terrible aux Conſciences ſcrupuleuſes, & qu'il ne peut ſervir qu'aux Gens qui n'ont point du tout de Conſcience, ou qui l'ont ſi endormie, qu'il ne leur reſte plus aucune idée des remords qu'elle peut donner aux autres.

On

On ne ſauroit avoir une plus belle, ni une plus importante occaſion de ſe ſignaler qu'en s'oppoſant à ce Bill ; & ſi Sa Majeſté le rejette à la fin, Elle rendra un auſſi grand ſervice au véritable Chriſtianiſme, & aux intérêts de l'Egliſe, que celui que la Reine *Eſter* rendit aux *Juifs*, lors qu'elle prévint leur maſſacre.

Tout Homme qui reflechira tant ſoit peu ne ſauroit s'imaginer un ſeul moment que la Religion puiſſe être avancée par un tel Bill. Mais s'il n'eſt pas de l'intérêt de l'Egliſe qu'il paſſe en Acte, voïons ſi l'Etat y trouveroit mieux ſon compte.

La principale choſe qu'on doit examiner, dans cette conjoncture, lors qu'il s'agit des affaires publiques, c'eſt de voir quelle influence auront nos demarches ſur la Maiſon de *Hanover*, ou le Prétendant.

Nous avons inſinué déja que l'Exemple d'une Perſecution contre nos Freres *Calviniſtes* nous peut devenir fatal, & animer tous les Catholiques *Romains* à joindre leurs forces,

pour nous accabler ſous leur poids.

Si nous jettons les yeux ſur les Quartiers de nos Roïaumes éloignez de la Cour, nous aurons des avis certains qu'on embarque tous les jours du monde en *Irlande* pour aller ſervir le Chevalier qui eſt à *Bar-le-Duc*; & que pluſieurs Tribus des Montagnars d'*Ecoſſe* y atendent ſon arrivée avec impatience, dans le deſſein de ravager les terres de ces Gentilshommes qui paroiſſent les plus zèlez pour la Maiſon de *Hanover*. S'il vous plaît de conſulter les Membres deputez à votre Aſſemblée de cette Partie de la *Grande Bretagne*, ils ne vous déguiſeront pas la crainte qu'ils ont euë à cette occaſion. Le Prétendant eſt toûjours à *Bar-le-Duc*, malgré les inſtances réïterées qu'on a faites, pour l'en éloigner; & le Roi de *France*, ſon Protecteur & ancien Ami, ſe met ſi peu en peine de garder quelque ménagement avec nous là-deſſus, que, non content de le ſouffrir dans cette Ville, pour nous donner de plus grandes marques de ſon mépris, il fait conſtruire un Havre au

Mar-

Mardyk, pour ſervir, en cas de beſoin, à la place de celui de *Dunkerque*.

Lors donc que ces triſtes idées s'offrent à nos Eſprits; qu'aucun Prince de la Maiſon de *Hanover* n'eſt arrivé juſques-ici dans le Roïaume, malgré l'attente où nous étions à cet égard; que pluſieurs Perſonnes foibles ſont étrangement allarmées, parce qu'on a diferé de publier la Proclamation, qui doit condamner le Prétendant à la mort, s'il aborde en ce Païs; lors, dis-je, qu'il ſe paſſe tous les jours bien des choſes, que les *Jacobites* croient tourner à leur avantage, & que les Perſonnes d'une capacité ordinaire, qui ne ſauroient juger des raiſons d'Etat, les raſſemblent toutes ſous un ſeul point de vûë, cela ne peut que leur cauſer un chagrin & une inquietude, qui augmenteroit beaucoup, ſi l'on venoit à paſſer un Bill capable de mortifier les moindres Perſonnes qui s'intéreſſent à la Cauſe des Proteſtans.

De ſorte qu'eu égard à la Conjoncture, on ne devroit pas faire une demarche, qui nous privera du ſecours

des mains & de la bourſe de cinq cens mille Perſonnes, zélées contre le Prétendant & pour la Maiſon de *Hanover*.

Si ce Bill paſſe, & que le Prétendant vienne à paroitre ſur nos Côtes, je voudrois bien ſavoir quelle raiſon pourroit engager un Non-Conformiſte à lever la main, ou à donner un ſou pour s'oppoſer à ſa deſcente? Il n'eſpere aucun Emploi de l'Etat, & par ce Bill, il craindroit tous les jours de ſe voir exclus de la Tolerance, avec toute ſa poſterité. Il ne manqueroit pas ſans doute de belles promeſſes, de la part du Prétendant, ſur une entiere liberté de conſcience; il ne riſqueroit même que de les voir violées une ſeconde fois, & il pourroit attendre quelque douceur dans une Revolution, ſoit pour demeurer neutre, ou embraſſer le parti du nouveau venu. A n'écouter donc que la voix confuſe de ſon Intérêt & de la Nature, il ſouhaiteroit plûtôt un heureux ſuccès qu'un échec à l'Uſurpateur; outre l'eſperance maligne qu'il au-

auroit de nous voir un jour expoſez à la même Perſecution que nous lui aurions fait endurer.

C'eſt là, Monſieur, tout ce que j'ai à vous dire ſur un ſi triſte ſujet; & quoi que vous m'aïez reproché d'être abatu de mon Expulſion, vous voïez que je ne vous ſollicite pas à propoſer dans la Chambre qu'on y examine mes autres Bluets, auſſi bien que la CRISE & l'ANGLOIS. Je vous prie d'aſſûrer *Edouard* & le pauvre *Thomas* de mes amitiez. J'avouë ingenûment que je les ai pardonnez les derniers de tous; mais il ne me reſte pas le moindre chagrin contre eux. Depuis que ce Bill eſt ſur le tapis, & que vous vous mêlez d'affaires Eccleſiaſtiques, je me reconnois tout-à-fait indigne de votre Aſſemblée, où je ne ſaurois de quelle maniére me gouverner au milieu d'une ſi grande Communion de Saints.

Je ne doute pas que vous n'emploïiez vos beaux talens & vos poûmons contre un Bill ſi pernicieux: C'eſt un Objet digne de cette Fermeté & de cette Mo-

Modeſtie qui vous rendent ſi remarquable; de cette Modeſtie, dis-je, qui vous oblige de ne pouſſer jamais à bout ni les Perſonnes ni les Choſes, quelque ſuperiorité de Voix qu'il y aît en votre faveur; & de cette Fermeté qui vous engage à ſoutenir ce qui vous paroit juſte, quelque petit que ſoit le nombre de ceux qui opinent avec vous. Je ſuis, *&c.*

RICHARD STEELE.

FIN.

CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX,

Qui ſe trouve Amſterdam chez *David Mortier*, Libraire.

MEmoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, 12. *à Trevoux.* 1714.

Saiſons Literaires, 12. *à Paris.* 1714.

L'Eſprit des *Whigs* manifeſté par le genereux encouragement qu'ils donnent à l'Auteur de la *Criſe*, 8. 1714.

Traité

Traité de toute ſorte de chaſſe & de pêche, 12. 2 voll. *Amſt.* 1714.

Eſprit de perſecution, 12. 1714.

Actes, Memores, & autres Pieces authentiques concernant la Paix d'*Utrecht*, 12. 4 voll. 1714.

Pouvoir des Souverains, *&c.* traduit, du Latin de Mr. *Noodt*, par *J. Barbeyrac*, 12. *Amſt.* 1714.

Suplement de la *Criſe* par Mr. *Steele*, *Amſt.* 1714.

Hiſtoire Chronologique des Papes, 12. 1714.

Reflections des intereſſées ſur la Conſtitution du Pape *Clement* XI. qui condamne le Nouveau Teſtament du Pere *Queſnel*, 8. *Amſt.* 1714.

Delices de la *Suiſſe*, 12. 4 voll. avec fig. *Leyde* 1714.

Reflections Morales de l'Empereur *Marc Antonin*, avec des Remarques de Mr. & de Mad. *Dacier*, 12. 2 voll. *Amſt.* 1714.

Deſcription du Royaume de Siam par Mr. de la *Loubere* Envoyé extraordinaire du Roi, 12. 2 voll. avec fig. *Amſt.* 1714.

Diſcours ſur l'Origine de la Poëſie, ſur ſon uſage & ſur le bon goût, 12. *Paris* 1713.

Nouvelle Bibliotheque Choiſie où l'on fait connoître les bons Livres en divers genres de literature, & l'uſage qu'on en doit faire par le Pere *Simon*, 12. 2 voll. 1714.

Memoires de la Vie du Comte de *Grammont*, 12. 1713.

Reflexions ſur les grands Hommes qui ſont morts en plaiſantant, 12. 1714.

Eſſais de *Theodicée* ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'Homme, & l'Origine du mal par Mr. *Leibniz*, 8. *Amſt.* 1714.

Tablettes

Tablettes Chronologiques contenant avec ordre l'Etat de l'Egliſe par *G. Marcel*, 8. *Amſt.* 1714.

Princeſſe de *Cleves*, ou les Amours du Duc de *Nemours*, 12. *Amſt.* 1714.

Traité de la Divination, Traduit du Latin de *Ciceron* par Mr. l'Abbé *Degnier Desmarais*, 8. *Amſt.* 1714.

Etat préſent du Royaume de *Danemarc*, par lequel on voit le fort & le foible de cette Couronne, 8. 1714.

Guide des Negocians & Teneurs de Livres, 8. *Amſt.* 1714.

Deſcription de la Ville de *Paris*, par *Germain Brice*, 12. avec fig. 3 voll. *Paris* 1713.

Les Tours de Maître Gonin, 8. 2 voll. avec fig. 1714.

Allix (Petri) *Diatriba de Anno & menſe natali* Jeſu Chriſti, 8. Londini 1710.

Aſchami *Epiſtolæ: acceſſerunt* Jo. Sturmii *aliorumque ad* Aſchamum *& alios* Anglos *eruditos Epiſtolæ*, 8. Oxonii 1703.

Deſcartes *Epiſtolæ*, 4. 3 voll. Amſt. 1714.

Dodwel *Exercitationes de Ætate* Pharidis *&* Pythagoræ *Philoſoph.* 8. Londini 1714.

Dickinſon *Phyſica Vetus & Nova*, 4. Londini 1702.

Numiſmatum antiquorum Sylloge, populus Græcis *inunicipiis & Coloniis* Romanis *cuſorum*, 4. *cum figur.*

Puffendorf (Samuëlis) *de Jure Naturæ & Gentium libri Octo*, Amſt. 1714.

Ray (Joan.) *Synopſis methodica Avium & Piſcium*, Londini 1713.

Raphſon *Demonſtratio de Deo, ſive Methodus ad Cognitionem Dei naturalem*, 4. Londini 1710.

Scheuchzeri (Joan. Jacobi) *Itinera Alpina* 4, *cum fig.* Londini 1708.

Whitby (Daniel) *Ethices Compendium in uſum Academiæ Juventutis*, 8. Londini 1713.

F I N.

An. 11.1.595